

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
GUADELOUPE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

2004

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

22, rue Perrinon
97100 Basse-Terre
Tel. : 05 90 41 14 80
Fax : 05 90 41 14 70

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans
devra être précédée de leur accord.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Photo de couverture :
Saint-Martin, Etang Rouge
lot 401, vue générale de la fouille*

Coordination : Arlette Serin et Tristan Yvon

*Imprimerie : L'Imprimerie Sarl
8, Lot. Fort'île - 97128 Goyave
Tél. 05 90 94 67 66*

ISSN 1262-887 © 2004

GUADELOUPE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 4

Bilan et orientation de la recherche archéologique

4

Résultats scientifiques significatifs

8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

10

Carte des opérations autorisées

11

Travaux et recherches archéologiques de terrain

13

Anse-Bertrand, La Mahaudière	13
Baie-Mahault, Moudong sud	17
Baie-Mahault, Morne à Savon	18
Basse-Terre, distillerie Bologne	19
Capesterre de Marie-Galante, grotte Cadet II	19
Gosier, Dampierre, lot. Azurée I	22
Gosier, Dampierre, lot. Azurée II	24
Gosier, îlet du Gosier	25
Gourbeyre, Bisdary	27
Goyave, ZAC de l'Aiguille	29
Le Lamentin, Pierrette	29
Le Moule, L'Autre Bord	29
Le Moule, plage de l'Autre Bord	31
Le Moule, Baie Side	32
Le Moule, abri à pétroglyphes	32
Petit-Bourg, l'Ancienne Distillerie	33
Saint-Barthélemy, minières	36
Saint-Louis, Le Bas de la Source	38
Saint-Martin, Etang Rouge lot 401	40
Saint-Martin, Etang Rouge lot 410	42
Sainte-Rose, ZAC Emeraude	42
Terre-de-Bas, La Poterie	43
Cavités naturelles de Guadeloupe	44
Indigoteries de Guadeloupe	45
Paléo-environnements et occupations précolombiennes à Saint-Martin	47

Annexes

52

Liste des abréviations	52
Personnel du service	53

Bilan et orientation de la recherche archéologique

L'année 2004 a vu l'activité archéologique en Guadeloupe revenir à son meilleur niveau avec 25 opérations réalisées dont 15 pour l'archéologie préventive.

La recherche régionale a été particulièrement féconde y compris dans des champs d'investigation restés jusqu'alors inexplorés. Ce dynamisme repose sur une petite équipe de chercheurs motivés qui reste cependant ouverte. Si des chercheurs venus d'horizons divers continuent, en effet, d'intervenir régulièrement en Guadeloupe, les permanents résidents, principalement de l'Inrap, s'investissent également, ce qui est nouveau, au sein des trois départements français d'Amérique. Les méthodes d'investigation et d'étude s'en trouvent sans cesse affinées et donnent lieu à des échanges de points de vue tout à fait fructueux. La préparation de plusieurs publications monographiques marque de la même façon la maturité d'une recherche qui arrive au niveau de qualité et de rigueur des meilleurs travaux réalisés en métropole. Ces réalisations contribueront à asseoir la recherche archéologique française dans la zone caribéenne où son rayonnement reste encore peu lisible. Les DOM n'ont, il est vrai, jamais réellement joué jusqu'à maintenant un rôle de tête de pont dans ce domaine.

■ Archéologie préventive

Un progrès considérable a été effectué en 2004 dans le domaine de la gestion des dossiers d'urbanisme et d'aménagement avec la prise d'un arrêté préfectoral de seuil de saisine pour l'ensemble de la Guadeloupe. Par ce dernier, tous les projets de plus de 20m² d'emprise au sol et situés sur unité foncière supérieure ou égale à 3 000 m² sont dorénavant instruits au titre de l'archéologie préventive. Le choix des 3 000 m² a été calqué, dans un souci de simplification, sur celui de la redevance d'archéologie préventive instituée par le code du patrimoine. La mise en place de cette nouvelle procédure s'est faite en parfaite collaboration avec les services instructeurs de la DDE et de la préfecture (responsables de l'application du droit des sol dans les subdivisions, et de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie en préfecture). Elle a été précédée de réunions d'informations organisées à notre initiative qui ont abouti à une mise en oeuvre sans difficulté particulière. L'application de ce seuil

s'est traduit, entre la prise de l'arrêté (le 23 mars) et la fin de l'année, par le traitement de 471 dossiers. Les permis de construire en représentent à eux seuls 80%, dont une grande majorité est constituée de maisons individuelles d'emprise limitée.

Ils ont généré 21 prescriptions, contre 9 en 2003. Rapporté au nombre de dossiers, le taux de prescriptions (3,6%) reste cependant en deçà de la moyenne nationale. Une réflexion sera néanmoins engagée en 2005 pour corriger éventuellement la valeur du seuil ainsi que la charge administrative sans effet pour l'archéologie qui en découle en raison du nombre extrêmement important de dossiers se soldant par une levée de contraintes.

L'année 2004 a été marquée également par la préparation de plusieurs arrêtés de zonages communaux. Six ont déjà fait l'objet d'une présentation aux communes par les agents du service et cinq autres sont actuellement finalisés mais n'ont pas encore donné lieu à la concertation préconisée par la préfecture. La commune de Basse-Terre demeure la seule pour laquelle un zonage soit opérationnel. L'élaboration de ces documents est faite parallèlement à celle des PLU avec l'objectif d'intégrer les zones archéologiques dans la cartographie générale des communes, une fois surmontées les dernières difficultés techniques et administratives.

Le bilan des 14 diagnostics réalisés en 2003 et 2004 ne révèle que 4 opérations totalement négatives. Les opérations positives ne sont cependant pas forcément suivies de prescriptions de fouilles, la plupart des découvertes étant généralement traitées dans le cadre du diagnostic ou se rapportant plus rarement à des vestiges hors d'atteinte des travaux. Cette efficacité des diagnostics est due à un examen très minutieux des dossiers en amont avec un contrôle préalable sur place systématique et des prospections. Sont retenus les sites sur lesquels la présence d'indices est avérée ou ceux présentant une configuration particulièrement favorable, comme, par exemple, les cordons littoraux susceptibles de receler des vestiges pré-céramiques profonds. L'examen des dossiers négatifs montre que malgré ces précautions, certains secteurs pourtant extrêmement sensibles a priori restent parfois vierges malgré tout, comme celui de Baie Side au Moule, par exemple.

Les prescriptions de fouilles ont augmenté

corrélativement elles aussi, mais seules deux ont été réalisées. Celle d'Etang Rouge à Saint Martin a permis l'exploitation d'un site pré-céramique stratifié tout à fait majeur pour l'étude du peuplement des Petites Antilles. Celle de Azurée I à Gosier a révélé d'intéressantes structures agraires qui constituent dorénavant un référent dans le contexte particulier des Antilles à l'époque coloniale. Parfois l'aménageur a opté pour la modification de son projet, ce qui lui permet d'éviter la fouille et bien entendu sa charge financière. C'est le cas pour la ZAC de Nogent où figurait un petit site en partie huécoïde qui sera conservé sans être fouillé. La dernière prescription de fouille, celle du site saladoïde de Bisdary à Gourbeyre, sera réalisée en 2005 grâce à une prise en charge financière totale par le fond national d'archéologie préventive (Fnap).

Enfin, le service s'est impliqué dans des opérations de sauvetage pour lesquelles la loi sur l'archéologie préventive reste inopérante, à savoir les découvertes fortuites. C'est le cas d'un cimetière colonial sur la plage de l'Autre Bord au Moule, où la houle a mis au jour une dizaine de sépultures. A Saint Louis, la découverte a eu lieu au moment de terrassements sur une opération de réhabilitation de l'habitat insalubre (RHI) dûment autorisée. L'opération située dans un secteur heureusement destiné à être remblayé a consisté en une évaluation profitant des moyens mécaniques présents sur place. Elle a été réalisée, une fois n'est pas coutume, par l'ensemble des agents du service.

La situation des personnels de l'Inrap s'est sensiblement améliorée. Les DOM bénéficient maintenant d'un volant confortable d'emplois en CDD et surtout deux CDI ont été créés en Guadeloupe (l'un en régularisation et l'autre en poste frais). L'équipe régionale se structure peu à peu autour d'une équipe plus ou moins permanente, ou du moins attirée, de responsables, spécialistes et techniciens qui se stabilisent sur des projets en Guadeloupe et dans les autres DFA.

■ Archéologie programmée

Avec 10 opérations, l'archéologie programmée reste située à un niveau élevé. Elle révèle cette année une diversification des opérations, marquée par le développement des fouilles et des prospections thématiques, ainsi qu'un rééquilibrage chronologique (5 opérations en colonial et 5 en précolombien). Comme les années précédentes, le nombre de sondages reste globalement faible. Cette situation, qui s'explique par l'absence d'un réseau d'archéologues non-professionnels résidents comme il en existe en métropole, devrait évoluer en 2005 grâce aux opérations thématiques. Mais, s'agissant ici d'opérations pilotées par des agents de la carte archéologique du SRA déjà accaparés par d'autres tâches, celles-ci devraient rester relativement limitées. Jusqu'à présent, quasiment aucun sondage n'a été réalisé dans un cadre purement de carte archéologique. Cela tient essentiellement à des

raisons d'autorisations de propriétaires, la maîtrise foncière étant en général complexe en Guadeloupe.

Aucune prospection inventaire n'a été effectuée cette année à l'occasion de l'instruction de dossiers de POS ou de PLU comme cela avait été le cas en 2003. La préparation des « porter à connaissance » s'est faite dans le cadre des activités normales de la carte archéologique qui s'est traduite par des missions de terrain. Des sites nouveaux ont à chaque fois été identifiés.

Quatre opérations ont été l'objet d'une demande de co-financement auprès de la Région, qui a accepté d'y donner suite. Cette aide a permis notamment d'abonder les moyens consacrés aux analyses et à la post-fouille (anthropologie, étude de matériel et carbone 14).

Deux opérations de sondages étaient annuelles et n'auront aucune suite en 2005, tout comme la prospection thématique de P. Rostan sur les mines de Saint Barthélemy. Les six autres chantiers seront donc reconduits.

Enfin, on signalera la remise par l'Inrap du volumineux rapport de fouille du parking de la cathédrale de Basse-Terre, réalisée en 2002, où avait notamment été identifiée une occupation huécan saladoïde.

■ Relations avec les partenaires

Sur le plan institutionnel, la coopération positive qui caractérise les relations avec le service archéologique du Conseil Régional a retrouvé l'efficacité qu'elle avait avant le scrutin de mars 2004. Plusieurs projets initiés par la DRAC ont ainsi été acceptés par la collectivité. Il s'agit, outre les fouilles programmées déjà évoquées, d'un projet de prospection-inventaire des communes du sud Basse-Terre et du sud Grande-Terre, et d'une exposition sur les fouilles précolombiennes dans la ville de Basse-Terre. Les contacts répétés avec la commission culture sont l'illustration de ce nouveau dialogue.

Avec le Conseil Général, la collaboration a surtout concerné le musée Edgar Clerc consacré à l'archéologie précolombienne en Guadeloupe et fermé pour travaux depuis avril 2003. Un projet scientifique et culturel est actuellement en cours d'élaboration. Cette structure bénéficie d'un service pédagogique fonctionnel qui a déjà mis en place de nombreuses actions à destination du public scolaire. Trois imposantes malles pédagogiques consacrées à l'archéologie précolombienne ont été livrées fin 2004 à cet effet.

L'expérience pilote d'atlas du patrimoine sur la ville de Basse-Terre s'est poursuivie en collaboration avec le service régional de l'inventaire, le CAUE et la ville de Basse-Terre. Ce travail de croisement des données de la carte archéologique et des dossiers de l'Inventaire sur le SIG du SRA, a abouti à la production de cartes et d'analyses spatiales multiples qui seront publiées dans le volume de la collection *Cahiers du Patrimoine* consacrée à cette ville. Cette publication intégrera d'ailleurs un copieux volet consacré aux découvertes

archéologiques précolombiennes.

Avec le Rectorat, la collaboration engagée depuis 2003 s'est concrétisée par un séminaire de formation des enseignants et des acteurs culturels consacré entièrement à l'archéologie. Réalisée dans le cadre national de la Fête de la Science, cette manifestation a connu un succès formidable avec une assistance de près de 200 personnes pour la journée consacrée aux communications et plus d'une centaine le lendemain pour l'excursion sur le terrain. Pour la circonstance, des intervenants comme le professeur D. Vialou, du muséum national d'histoire naturelle de Paris, ou B. Bérard, enseignant en archéologie caribéenne à la faculté des lettres de Martinique, ont apporté leur contribution, notamment sur l'origine du peuplement de l'Amérique au Quaternaire, sujet totalement absent aussi bien des programmes que des ouvrages traitant de préhistoire antillaise.

Avec l'UAG, la création cette année d'une licence professionnelle « Patrimoine et Environnement » en Guadeloupe a permis de développer un enseignement spécialisé consacré à l'organisation de l'archéologie en France et ses méthodes ainsi qu'aux cultures des périodes précolombiennes et coloniales.

■ Valorisation et protection

Outre le séminaire archéologique qui a représenté assurément un temps fort de la médiation de l'archéologie en 2004, diverses autres actions ont également été conduites. Ainsi ont eu lieu une émission radio-diffusée en direct avec les élèves du 1^{er} cycle du collège des Roches Gravées de Trois Rivières et plusieurs interventions sur la radio éducative de ce même collège. La presse écrite s'est régulièrement faite l'écho des découvertes réalisées sur les chantiers de fouilles autant en Guadeloupe proprement dite qu'à Saint Martin.

Une opération de remise en place de canons qui avaient été dérobés sur une batterie du Gosier a également largement été médiatisée (presse écrite et télévisée). Elle est due à l'action particulièrement efficace de la gendarmerie et a bénéficié de l'action concertée de l'ONF et de la commune et de la Drac.

Les arrêtés de protection au titre des Monuments Historiques pour les sites à pétroglyphes retenus par la COREPHAE thématique archéologique de juin 2003 sont en cours. L'un d'entre eux a déjà été pris pour le site des Galets à Trois Rivières. De même, les Journées du Patrimoine que pilote avec efficacité Arlette Serin pour l'ensemble de la DRAC, ont été l'occasion de présenter les pétroglyphes de Baillif en collaboration avec le service archéologique de la Région. Ces journées ont été décalées depuis plusieurs années en Guadeloupe au mois de janvier pour éviter les aléas de la période cyclonique.

■ Dépôts archéologiques

L'aménagement du dépôt du Moule s'est traduit par l'installation de la petite unité d'hébergement et par la réfection de l'étanchéité de la toiture. Le rangement géographique des collections a également été poursuivi. Il reste à en faire l'inventaire exhaustif, dont une première tranche pourrait intervenir en 2005.

L'année 2004 a été marquée par le retour de l'importante collection issue des fouilles faites en Guadeloupe par l'université de Leiden (Pays Bas), et en particulier celles des sites d'Anse à la Gourde et de Morel.

Le projet de construction du dépôt de fouille de Saint-Martin attendant au musée de Marigot n'a guère avancé. Ce projet aujourd'hui bouclé par le maître d'ouvrage délégué avec des fonds européens achoppe encore à une difficulté de régularisation foncière.

■ Séisme du 21 novembre

Le tremblement de terre qui a secoué la Guadeloupe en fin d'année pendant plusieurs jours a occasionné avec les répliques d'importants dégâts principalement dans les îles des Saintes. A Terre-de-Bas, l'ancienne poterie Fidelin, alors en cours de fouille, a vu nombre de ses bâtiments s'écrouler en partie, interrompant du même coup totalement l'opération archéologique. D'autres édifices archéologiques comme le Fort Napoléon à Terre-de-Haut ont également subi de graves dommages, et le moulin de Pichery à Marie-Galante s'est totalement écroulé. Plusieurs maisons anciennes en pierre à Basse-Terre et à Saint Claude ont été fissurées et ont pour certaines été déclarées inhabitables.

■ Perspectives 2005

En matière de carte archéologique, la réalisation de zonages archéologiques restera le principal chantier de l'année. L'opération de prospection-inventaire dans le sud Basse-Terre et le sud Grande-Terre sera finalement réalisée sans les financements Docup prévus initialement. Elle concerne deux zones à fort potentiel archéologique parmi les plus touchées par la pression urbaine et l'aménagement du territoire.

Six des chantiers de fouilles programmés ouverts en 2004 seront reconduits et une seule opération nouvelle sera initiée. Il s'agit d'un PCR sur la céramique coloniale proposé par Kenneth Kelly. Ce projet incluant la Martinique et associant des chercheurs en pétro-archéologie, chimie etc., portera sur le thème de la production et des échanges. En matière de prospections, l'accent sera mis sur la détection de sites pré-céramiques grâce à des campagnes de sondages manuels accompagnés de datations absolues. Ce projet réalisé dans le cadre de la carte archéologique pourrait déboucher sur de nouveaux chantiers programmés.

L'année 2005 devrait voir l'achèvement de plusieurs publications importantes dont celle du site pré-

céramique de Baie-Orientale à Saint-Martin. Une difficulté non négligeable pour les responsables d'opérations Inrap vient de la difficulté de concilier leur engagement dans des opérations d'études ou de publications relatives à l'archéologie programmée et leur nécessaire disponibilité pour l'archéologie préventive.

Enfin, on retiendra en termes de valorisation, l'exposition sur les découvertes précolombiennes faites à Basse-Terre et le congrès biennal de l'AIAC

(association internationale d'archéologie de la Caraïbe) en juillet prochain à Trinidad qui devrait permettre aux recherches faites en Guadeloupe d'être portées à la connaissance de l'ensemble de la communauté scientifique caribéenne.

Antoine CHANCEREL
Conservateur régional de l'archéologie

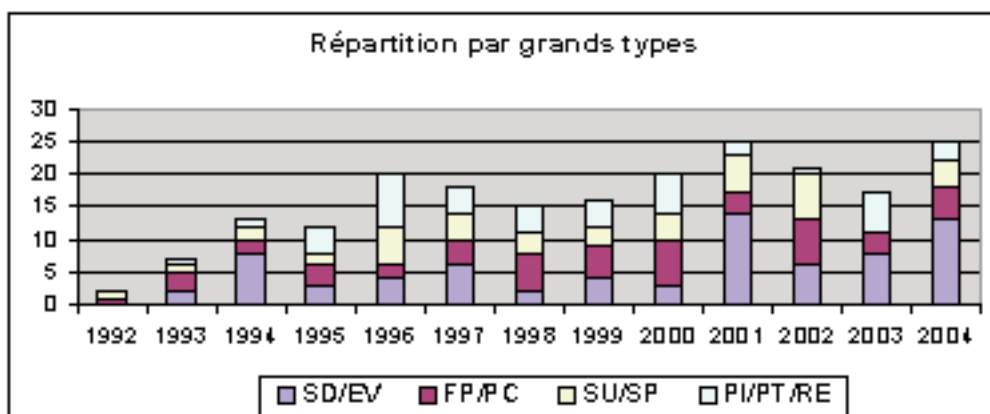
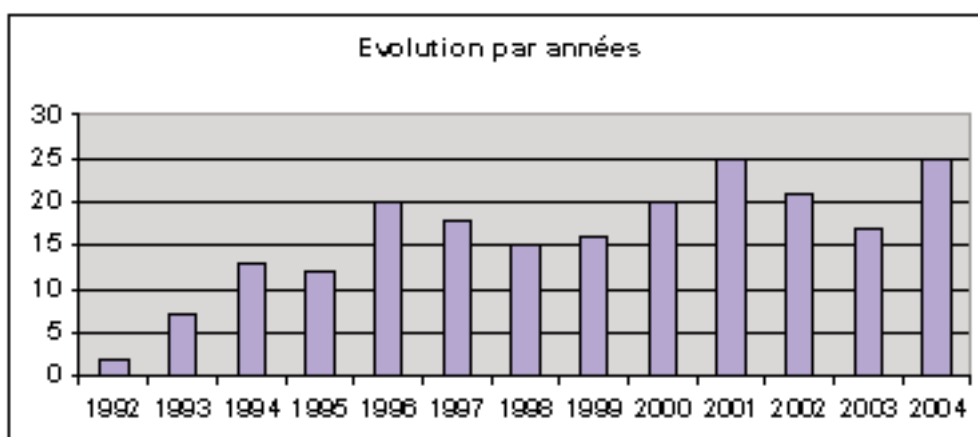
GUADELOUPE

BILAN SCIENTIFIQUE

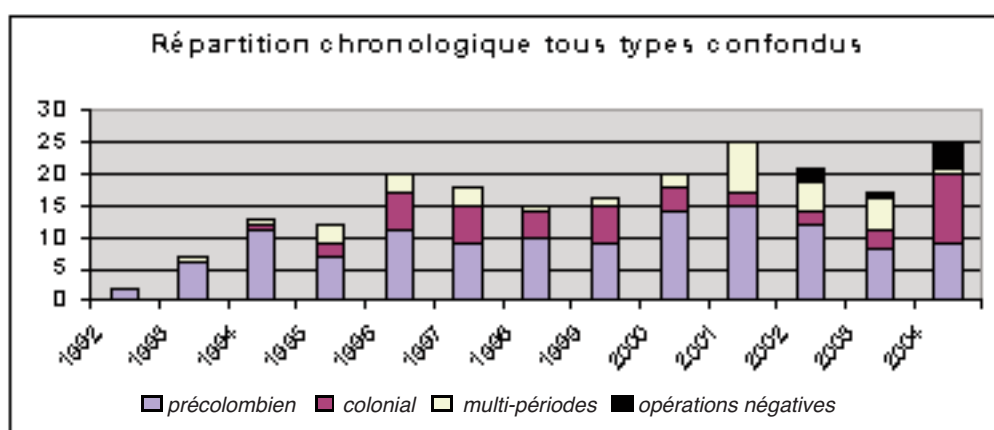
Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 4

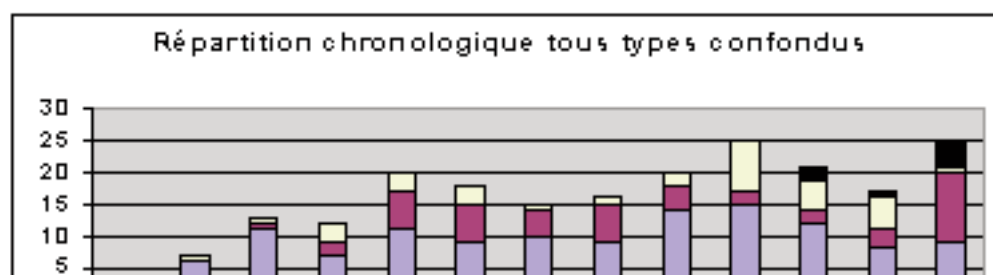
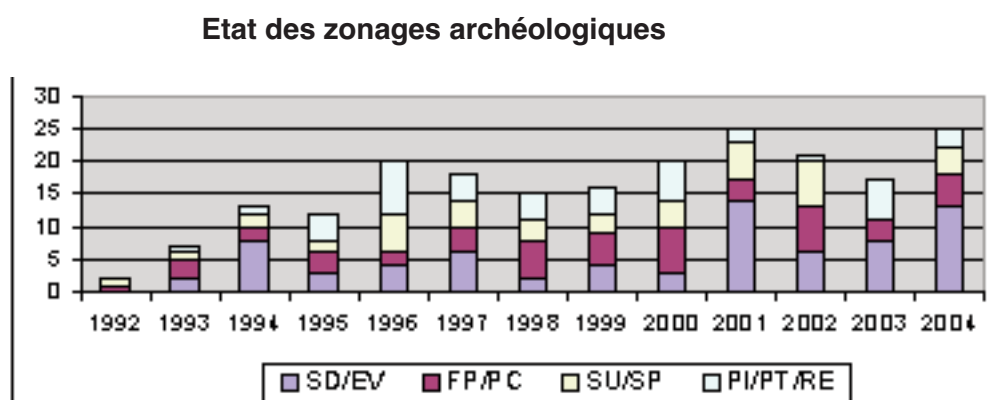
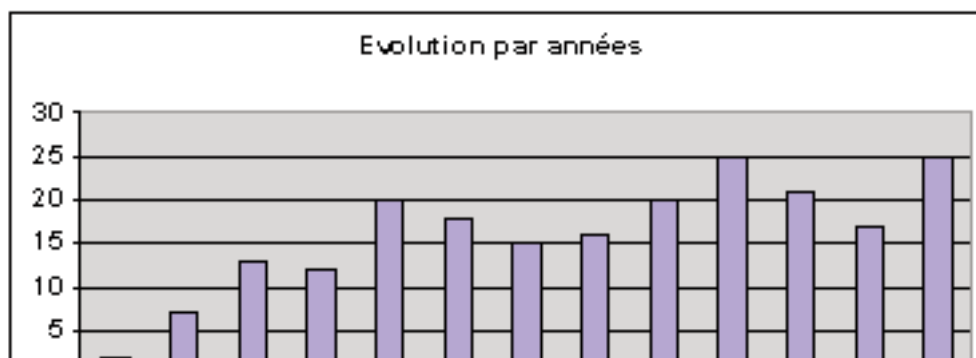
Opérations autorisées depuis la création du service
(Nombre total d'opérations = 211)



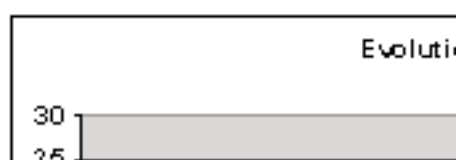
SD/EV/DIA = Sondages, évaluations, diagnostics ; FP/PC = archéologie programmée ;
 SU/SP = fouilles préventives ; PI/PT/RE = prospections



Rapports scientifiques
(au 31/12/2004, 291 rapports déposés au service)



Total des entités archéologiques (EA) figurant dans Patriarche au 31/12/04



GUADELOUPE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

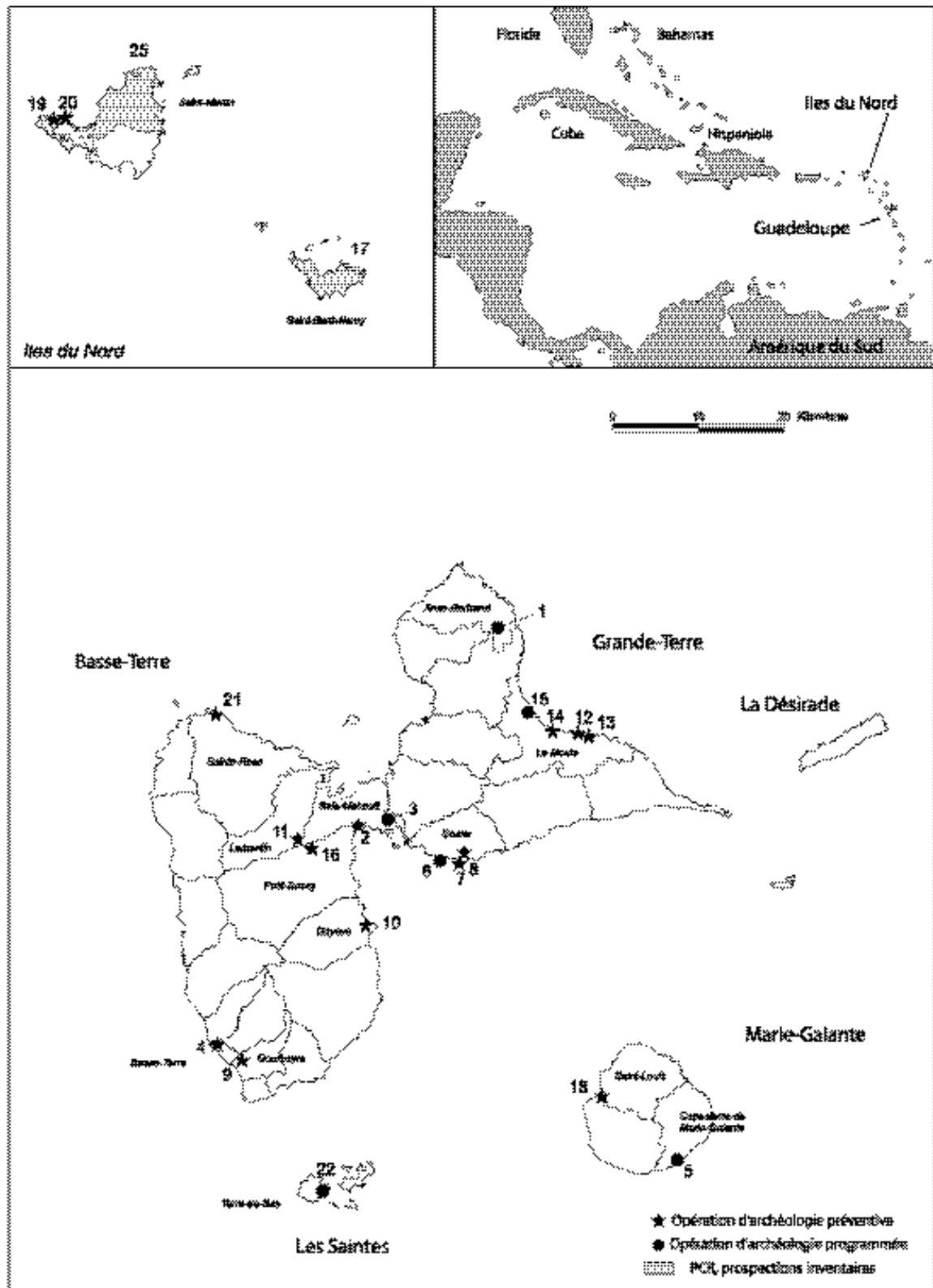
	2004
DIAGNOSTIC (DIA)	11
SONDAGE (SD)	2
FOUILLE PROGRAMMEE (FP)	4
FOUILLE PREVENTIVE (SU)	4
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PC)	1
TOTAL	25

GUADELOUPE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 4



N°	Commune, lieu-dit	Responsable	Type	Epoque	DFS
138	ANSE-BERTRAND, La Mahaudière	Kenneth KELLY (SUP)	FP	COL	1
145	BAIE-MAHAULT, Moudong sud	Thomas ROMON (INR)	DIA	COL	1
139	BAIE-MAHAULT, Morne à Savon	Thomas ROMON (INR)	SD	COL	-
158	BASSE-TERRE, Distillerie Bologne	Sandrine DELPECH (INR)	DIA	COL	1
174	CAPESTERRE-DE-M.G., grotte Cadet 2 et 3	Patrice COURTAUD (CNR)	FP	PRE	1
135	GOSIER, Dampierre, lot. Azurée I	Christine ETRICH (INR)	SU	COL	1
131	GOSIER, Dampierre, lot. Azurée II	Christine ETRICH (INR)	DIA	MUL	1
168	GOSIER, ilet du Gosier	Thomas ROMON (BEN)	FP	PRE	-
154	GOURBEYRE, Bisdary	Thomas ROMON (INR)	DIA	PRE	1
160	GOYAVE, ZAC de l'Aiguille	Thomas ROMON (INR)	DIA	Ø	1
167	LE LAMENTIN, Pierrette	Sandrine DELPECH (INR)	DIA	Ø	1
170	LE MOULE, l'Autre Bord	Sandrine DELPECH (INR)	DIA	COL	1
173	LE MOULE, l'Autre Bord	Tristan YVON (SDA)	SU	COL	1
157	LE MOULE, Baie-Side	Thomas ROMON (INR)	DIA	Ø	1
166	LE MOULE, abri à pétroglyphes	Christian STOUVENOT (SDA)	SD	PRE	-
162	PETIT-BOURG, l'Ancienne Distillerie	Christine ETRICH (INR)	DIA	COL	1
142	SAINT-BARTHELEMY, minières	Pierre ROSTAN (BEN)	PT	COL	1
144	SAINT-LOUIS, Le Bas de la Source	Christian STOUVENOT (SDA)	SU	PRE	-
165	SAINT-MARTIN, Etang Rouge lot 401	Dominique BONNISSENT (INR)	SU	PRE	1
161	SAINT-MARTIN, Etang Rouge lot 410	Christine ETRICH (INR)	DIA	Ø	1
159	SAINTE ROSE, ZAC Emeraude	Thomas ROMON (INR)	DIA	PRE	1
172	TERRE-DE-BAS, La Poterie	Isabelle GABRIEL (BEN)	FP	COL	1
187	Cavités Naturelles de Guadeloupe	Christian STOUVENOT (SDA)	PT	PRE	1
186	Indigoteries de Guadeloupe	Tristan YVON (SDA)	PT	COL	1
179	Paléo-environnements et occupations précolombiennes à Saint Martin	Dominique BONNISSENT (INR)	PC	PRE	1

DIA Diagnostic
 FP Fouille programmée
 PC Programme collectif de recherche
 PI Prospection inventaire
 PT Prospection thématique
 SD Sondage
 SU Sauvetage urgent

COL Colonial
 PRE Précolombien
 MUL Multiple
 Ø Opération négative

1 : rapport remis au service.

- : rapport non encore remis.

La troisième campagne de fouille programmée sur le site de l'habitation-sucrerie de la Mahaudière s'est déroulée en juin et juillet 2004. Elle a bénéficié d'une aide financière de la Fondation Wenner Gren. Cette recherche porte sur les restes de cases du village d'esclaves des XVIII^e et XIX^e siècles afin d'illustrer les conditions matérielles de l'esclavage et le processus de la formation de la culture créole qui plonge ses racines dans les conditions politiques et socio-économiques de l'esclavage. Elle a pour objectif de contribuer à la compréhension globale de l'esclavage sur les plantations de Guadeloupe.

Les fouilles portent maintenant sur plus de 54 mètres carrés de la zone du village. Elles englobent trois maisons du XIX^e siècle ainsi que des vestiges d'au moins deux maisons du XVIII^e. Cette recherche s'inscrit dans la continuité du travail commencé par la prospection et le relevé topographique du site en 2001 suivi des campagnes de 2002 à 2004 qui totalisent quinze semaines de fouille.

Le but de cette troisième année du projet comprend :

- la fouille de l'intérieur et de l'extérieur des structures déjà identifiées ;
- une série de micro-sondages manuels complémentaires à la pelle au nord, à l'est, au sud et à l'ouest sur des axes de 100 m de long afin de déterminer les limites du village grâce à la diminution de la densité des artefacts ;
- la continuation de l'exploration de la zone entre les *locus* (cases à soubassement maçonné) n°18 et 19 afin de mieux percevoir l'organisation des trous de poteaux et de délimiter certaines structures spécifiques ;
- l'ouverture de sondages autour de la maison de maître afin de connaître la densité et le type d'artefacts présents pour les comparer avec ceux du village d'esclaves.

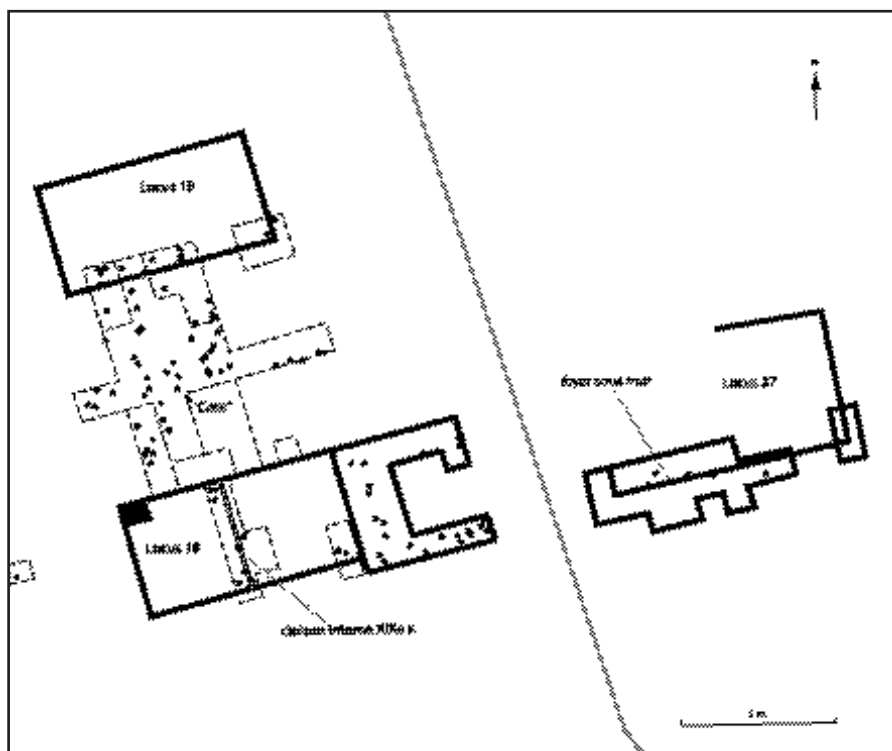
Ces travaux visaient à établir la chronologie de l'occupation du site en insistant sur la cour séparant les vestiges de construction visibles où des anomalies de

couleur et de texture pouvaient révéler la présence de zones d'activités. On peut, en effet, s'attendre à une distinction entre les activités pratiquées à l'intérieur des cases et celles pratiquées à l'extérieur.

Le site du village de la Mahaudière se trouve sur le versant ouest d'une crête s'élevant au nord du moulin à vent et des installations industrielles. Le site surplombe des champs de canne à sucre à l'ouest, au sud et à l'est. La prospection menée en 2001 a fourni une série importante d'artefacts des XVIII^e et XIX^e siècles (verre, céramique) suggérant l'emplacement du village d'esclaves. La découverte de plates-formes aménagées perpendiculairement à la pente pour construire les cases est venue confirmer cette hypothèse. Sur au moins huit de ces plates-formes subsistaient les restes de fondations en maçonnerie. Ces dernières étaient de plus réparties de façon régulière dans le village. D'autres éléments indirects s'accordaient également avec l'emplacement du village d'esclaves à cet endroit, comme, par exemple, sa localisation sur une pente au sol peu profond et donc mal adapté à la culture, sous le vent de la crête (et de la maison de maître) à l'abri des brises fortes quasi constantes venant de l'est. Un tel site offre, en effet, l'avantage pendant les tempêtes de diminuer le risque de destruction des maisons d'esclaves, peu solidement construites.

Tous ces indices attestaient de la présence de vestiges de cases de travailleurs construites avec des soubassements en maçonnerie, vraisemblablement d'une hauteur approximative d'un mètre suivant le modèle encore visible en Martinique ou sur d'autres sites archéologiques en Guadeloupe. Ces cases étaient placées à intervalles réguliers sur le flanc ouest de la colline.

L'espacement régulier et ordonné de ces structures suggère que ce village du XIX^e siècle fut établi selon un plan délibéré et que sa disposition reflète un désir exprimé par le gérant de l'habitation de contrôler la vie du village, probablement à cause des tensions occasionnées par le rétablissement de l'esclavage en



Anse-Bertrand, La Mahaudière

Plan du secteur des locus 18, 19 et 27 avec sondages réalisés lors des différentes campagnes de fouille et vestiges mis au jour

1802. Les fouilles entreprises en 2004 ont permis de dégager près de 50% de l'intérieur d'une des structures du XIX^e siècle (*locus* 27) ainsi que des zones contiguës à cette dernière et les *locus* 18 et 19 tous deux situés en aval. Certains détails architecturaux et des choix spécifiques notamment au niveau des sols intérieurs montrent qu'en dépit d'un ordre rigide imposé, les habitants ou constructeurs du village (peut être les mêmes) trouvaient les moyens de modifier la disposition intérieure des structures ainsi que les apparences externes, vraisemblablement afin d'exprimer certains choix ou stratégies personnels.

La fouille de la cour entre les *locus* 18, 19 et 27 a porté sur deux secteurs particuliers pour essayer d'identifier les zones d'activités à l'extérieur des cases. Malheureusement, il n'a été identifié aucun élément clairement défini (tel que foyer ou autre élément ménager) entre ces structures du XIX^e siècle. Par contre, les fouilles ont fait apparaître des éléments d'architecture associés à une occupation antérieure du village datée du XVIII^e siècle. Il s'agit de 50 trous de poteaux creusés dans le substratum calcaire et appartenant à des constructions en clayonnage enduit de torchis (cases en gaulettes). Le contenu des trous de poteaux a livré très peu d'objets, suggérant par là qu'ils furent creusés et remplis pendant la première période de l'occupation du village, avant que le site ne se couvre de débris et de déchets. Dans certains trous, figuraient des pierres de calage. Les vestiges issus d'un certain nombre de trous de poteaux datent uniquement d'une période assez précise, entre 1760 et 1790 (céramiques du type *creamware* et Vallauris du 18^{ème} siècle), suggérant que la dernière phase de

construction ou de reconstruction de ces cases en gaulettes a eu lieu juste avant l'abolition pendant la révolution française. Les sols et autres contextes associés aux activités ménagères de ces cases sur poteaux ne sont pas conservés en raison de la réoccupation continue du village pendant plusieurs centaines d'années. Toutefois, dans le *locus* 27 la fouille sous le sol du XIX^e a livré une partie d'un foyer intact antérieur à la structure maçonnée.

Parmi les nombreux trous de poteaux identifiés dans la zone de cour entre les *locus* 18 et 19, l'un contenait encore des restes de bois. Celui-ci a été prélevé et analysé au Centre de Recherche de Forêt Tropicale en Guyane où il a été identifié comme « bois rouge » (*Amanoa caribea*), une espèce endémique de la Guadeloupe et de la Dominique. L'origine de ce bois est une surprise car les sources documentaires historiques indiquent que la majorité du bois de construction aux Antilles fut importée d'Amérique du Nord.

L'analyse préliminaire de la distribution des trous de poteaux, toutes campagnes confondues, n'offre aucun alignement probant qui pourrait correspondre à des murs de cases bien identifiés. Toutefois, étant donnée la superficie décapée, il est à peu près certain qu'il y a au moins trois ensembles distincts et vraisemblablement un plus grand nombre. En plus de la distribution des trous de poteaux, on a pu recueillir quelques indications de nivellement et de terrassement sur certaines parties de la colline. Ces terrassements sont associés à la phase antérieure à cases en gaulettes. Il est fortement probable que la disposition du village au XVIII^e siècle fut en partie dépendante de l'organisation sociale de la communauté des esclaves,

comme cela a été démontré dans d'autres endroits aux Antilles.

Au *locus* 27 on a retrouvé sous le mur extérieur sud et sous le remblai des fondations utilisées pour créer un sol plat, les vestiges d'un foyer antérieur. Ce foyer est le premier trouvé qui soit associé à l'occupation du XVIII^e siècle.

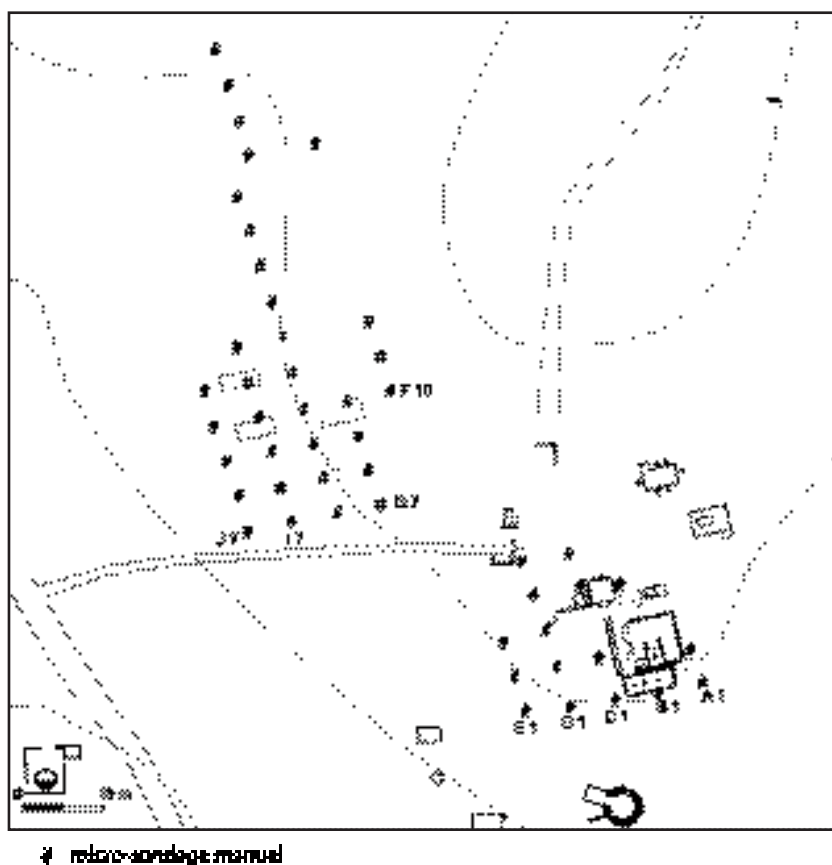
Les structures de ces trois *locus* (18, 19 et 27) sont dans l'ensemble assez comparables, mais à l'issue de la fouille il apparaît que chacune a des spécificités différentes. Le *locus* 18 disposait d'un sol battu en calcaire pilé et était divisé en deux pièces par une cloison. Le *locus* 19 avait un sol en terre battue (les fouilles de 2005 devront confirmer sa disposition intérieure) et le *locus* 27 un sol battu en calcaire, sans cloison. Ce dernier possédait en outre une entrée sur le côté sud où des blocs de pierre rectangulaires près de la fondation faisaient vraisemblablement office de seuil.

Des micro-sondages manuels à la pelle ont permis de reconnaître la limite nord du village. Il s'étendait sur au moins 120 m du nord au sud et au moins 70 m d'est en ouest. Il est possible qu'une série de sondages supplémentaires à la pelle pourrait renseigner davantage la chronologie de l'occupation.

Une vingtaine de micro-sondages manuels à la pelle et quatre sondages de 1x1 m ont été ouverts autour de la maison de maître pour essayer d'identifier des zones de rejets de déchets. Malheureusement, là encore, il n'en a été retrouvé aucune. Il est probable que les déchets de la maison de maître étaient rejetés du côté

est, là où une carrière a maintenant détruit toute trace archéologique.

Les objets le plus souvent trouvés sur le village de la Mahaudière en 2004 (comme ceux des campagnes antérieures), sont ceux associés à la préparation, la consommation et la conservation de nourriture, tels les tessons de céramique et les éclats de bouteilles en verre. Les caractéristiques de l'assemblage diffèrent de celles d'autres sites de la zone caribéenne, et ce parfois de manière importante. L'analyse préliminaire indique que certains groupes d'objets, tels que la verrerie et la terre cuite utilitaire vernie au plomb, se retrouvent plus souvent dans cet assemblage français que dans ceux provenant de villages d'esclaves des Antilles anglophones. Par contre, d'autres objets sont moins fréquents comme, par exemple, les marmites en fonte, la vaisselle de table et de cuisine locale et les pipes à tabac. Il est possible que certaines de ces différences soient dues au fait que nous raisonnons sur les données d'un seul village d'habitation (quoique la prospection pédestre sur d'autres sites de villages suggère qu'il s'agit d'un phénomène récurrent en Guadeloupe). Par exemple, la production continue en France de vases de cuisson en terre cuite vernis au plomb jusqu'au XX^e siècle, par exemple, dans les ateliers de Vallauris, et leur importation massive en Guadeloupe (qui est démontrée par leur omniprésence sur le site de la Mahaudière), expliquent pourquoi on ne trouve quasiment pas de vases en terre cuite cuits localement en feu ouvert dans la tradition dite «*colono*» comme il en existe en d'autres points de la diaspora



Anse-Bertrand, La Mahaudière
Plan général de l'habitation sucrière et micro-sondages manuels réalisés en 2004

africaine, notamment à St. Kitts, Nevis et la Jamaïque entre autres. Il est possible que la poterie métropolitaine française était jugée à la fois suffisamment fonctionnelle et acceptable au niveau culturel par les esclaves, pour effacer le besoin de fabriquer eux même une vaisselle en terre. Il est possible également que l'utilisation continue de cette poterie de fabrication française représente un élément important dans la compréhension de l'évolution de la cuisine créole des Antilles.

L'évaluation préliminaire des vestiges de faune trouvés sur le site du village témoigne d'une alimentation comportant un pourcentage assez important de porc et de produits de la pêche tels que les fruits de mer et le poisson. On ne trouve que peu de bœuf et de morue. Pour cette dernière, il y a là une contradiction avec les auteurs qui insistent au contraire sur l'approvisionnement des esclaves en morue séchée. L'assemblage de vestiges archéologique associé à l'alimentation sera d'une grande importance pour caractériser certaines adaptations propres à l'esclavage en Guadeloupe et pour faciliter les études comparatives entre les colonies françaises et les autres colonies de la région caribéenne.

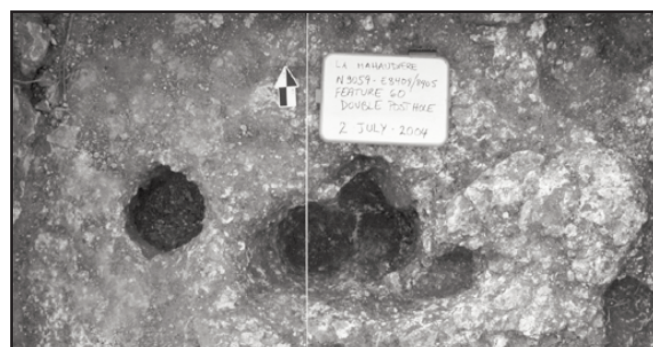
L'assemblage des objets trouvés repose sur la chronologie fine des objets d'origine française. Tous les tessons trouvés portant des marques ou des tampons sont d'origine française. Les céramiques françaises de fabrication industrielle trouvées sur le site, présentent des différences importantes avec celles similaires d'origine britannique. Il se trouve partout sur le site, mais pas en très grande quantité, des tessons de faïence fine à pâte blanche ou crème, non vernie (bisque) à décor décalqués en marron et bord ondulé peint en bleu. Ces objets peu communs sont peut être le signe d'une stratégie commerciale consistant à vendre aux esclaves des Antilles des céramiques de deuxième choix ou normalement invendables. La grande quantité de faïence française trouvée sur le site démontre la production continue de faïence longtemps après qu'on ait cessé de l'utiliser en Angleterre. La grande diversité de céramiques françaises trouvée sur le site, suggère que les habitants du village de travailleurs avaient la possibilité (ou l'obligation) d'acheter de la vaisselle en céramique pour leur propre utilisation. La présence d'un grand nombre de morceaux de verre y compris des verres à pied fins, témoigne des ressources dont disposait la population servile de la Mahaudière en matière d'achats de biens mobiliers. Nous avons aussi trouvé un grand nombre de boutons et d'autres objets associés aux vêtements, y compris certains indiquant un goût raffiné tels des boutons en nacre de bonne qualité ainsi que des boutons de col.

L'assemblage des objets usuels du XIX^e siècle provenant des trois maisons et de la cour les séparant, brosse le portrait d'un village au sein duquel les habitants pouvaient exprimer certains choix de consommation à travers une gamme variée de marchandises. L'expression de ces choix offre un



Anse-Bertrand, La Mahaudière
Trous de poteau creusés dans le substratum calcaire, locus 18

aperçu intéressant de la construction d'une identité sociale dans le village d'esclaves. Lorsque l'on compare cet assemblage avec celui moins varié du XVIII^e siècle, il est clair que des transformations



Anse-Bertrand, La Mahaudière
Vue de détail de trous de poteau

sociales importantes ont eu lieu en Guadeloupe entre les XVIII^e et XIX^e siècles et que le caractère changeant de l'esclavage français, après la période d'émancipation révolutionnaire, y joua un rôle essentiel.

Kenneth Kelly

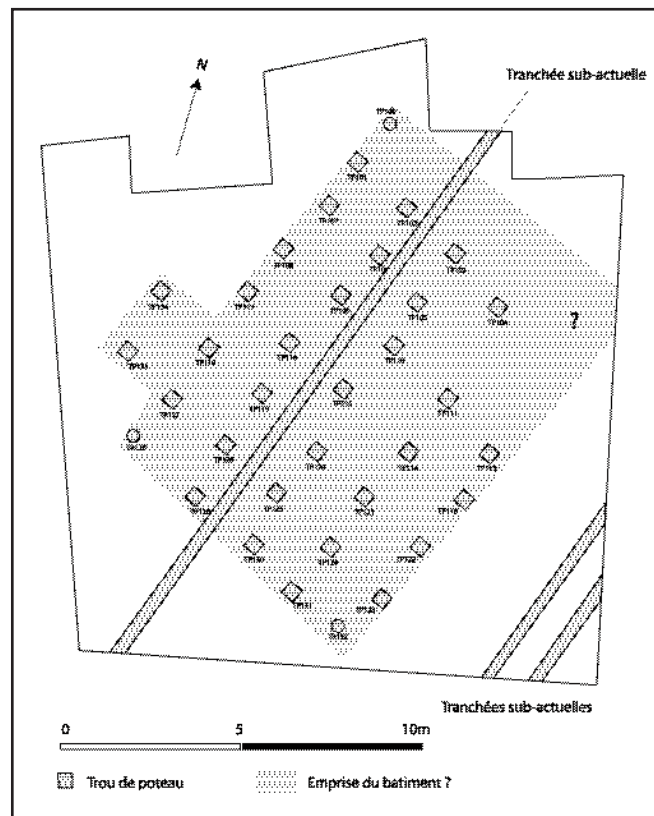
Le projet de construction localisé à 300 m de la mer, en bordure du “petit cul de sac marin” est situé sur une légère pente orientée vers le sud. La topographie locale semble favorable à la présence de vestiges amérindiens : fond de baie, légère surélévation au-dessus de la mer, proximité de la rivière du Coin. Pour ce qui concerne la période coloniale la “carte des ingénieurs du Roy” (1765) indique la proximité de la sucrerie “Duquerry”. Jusque dans les années 1980, cette zone était cultivée en canne à sucre avant d’être délaissée.

Le diagnostic archéologique a consisté en treize tranchées de sondages mécaniques et d’une fenêtre d’environ 200 m. L’ensemble des surfaces ouvertes couvre une superficie de 475 m soit un peu plus de 6% de l’emprise du projet.

Le terrain étudié est peu propice à la conservation de vestiges archéologiques, de par son ancienne fonction agricole et les labours profonds, mais aussi à cause de son acidité qui altère énormément le matériel archéologique. De plus, le terrain a été terrassé et son utilisation en zone de stockage de matériel en a dégradé sa surface.

Très peu de mobilier a été mis au jour, uniquement d’époque coloniale (seconde moitié du XIX^e siècle) et actuelle. Une quarantaine de structures en creux a été repérée et fouillée manuellement. Il s’agit principalement de trous de poteaux qui apparaissent au niveau du substrat argileux. Ils dessinent un bâtiment sur poteaux constitué de 31 trous carrés et 3 circulaires et couvrant une superficie d’un peu plus de 100 m (9x12 m). Les poteaux sont disposés à équidistance selon des axes orthonormés, 8 dans la longueur et 5 dans la largeur. L’intervalle entre chaque axe est d’environ 1,50 m. Les trois trous de poteaux circulaires forment trois des angles du bâtiment, le quatrième n’ayant pas été retrouvé. Deux trous de poteaux carrés forment une avancée sur le côté occidental.

Cette structure archéologique reste en l’état difficilement interprétable. Si ses limites ont été clairement circonscrites, l’organisation des



Baie-Mahault, Moudong sud
Plan général des vestiges mis au jour

creusements qui la composent selon un carroyage rigoureux pourrait tout aussi bien correspondre à des traces de plantations situées en dehors de toute habitation et d’un type jusqu’alors inédit (cf. site de Gosier – Azuéra I, ce volume). Seules de nouvelles découvertes permettront de trancher. Cette découverte montre tout l’intérêt qu’il y a à étudier les espaces intermédiaires non bâtis de l’époque coloniale qui sont réputés vides. Comme ailleurs, l’archéologie agraire a un fort potentiel en Guadeloupe.

Thomas ROMON et Rosemond MARTIAS

Le Morne à Savon est localisé sur la rive occidentale de la rivière salée, en face de Pointe à Pitre, sur la commune de Baie-Mahault. Il a joué un rôle durant les guerres franco-anglaises de la fin du XVIII^e siècle. Situé à proximité du camp St-Jean, une batterie avait été élevée à son sommet. Auguste Lacour rapporte que l'armée de Victor Hugues y a fusillé 350 colons royalistes. Si l'anecdote et l'emplacement de cette batterie étaient connus, ce n'est qu'en 1998 que Christian Stouvenot a identifié la présence d'os humains dans la pente orientale du morne.

Une première intervention a été programmée, du 9 au 15 avril 2004 afin d'évaluer le potentiel du site et l'état des vestiges conservés. Elle a aussi permis d'accueillir des étudiants en maîtrise d'histoire de l'université des Antilles-Guyane (UAG). Cette opération aurait été incomplète sans la collaboration de Gérard Lafleur, qui a collecté les données historiques concernant ces événements.

L'intervention a débuté par un relevé topographique sommaire afin de réaliser un fond permettant de localiser précisément les vestiges repérés au cours de la prospection systématique du secteur. Il s'agit principalement de mobilier d'époque coloniale : céramique, verre et quelques objets en fer. Des ossements humains ont été reconnus au sommet de

l'extrémité orientale du morne (fragment de *calva*) ; en bas de pente, à l'angle sud-est du morne (plusieurs os longs sans connexion apparente) ; en bas de pente, sur le bord oriental, à l'extrémité nord du morne (hemi-thorax et ceinture pelvienne avec des connexions ainsi que de petits éléments erratiques (phalanges, *patella*...)).

Neuf sondages, totalisant 7,5 m ont été fouillés. Les quatre premiers ont été implantés au niveau des zones ayant révélé des restes humains. Les trois situés dans l'angle sud-est du morne (S1 au sommet, S3 à mi-pente et S2 en bas de pente) se sont révélés négatifs. Les ossements retrouvés à cet endroit étaient en position secondaire dans un colluvionnement récent. Leur origine n'a pu être précisée. Le sondage S4 a consisté à reprendre la coupe d'érosion naturelle de la pente sur 2 m, sur le bord oriental du morne où apparaissaient des ossements humains. Sa surface est d'environ 1 m. Il a livré les restes de 3 individus incomplets, en connexion, orientés perpendiculairement à la pente pour l'individu 1 et dans le sens de la pente (extrémité céphalique vers le haut) pour les individus 2 et 3. Les parties manquantes ont été détruites par l'érosion. La dynamique de mise en place des dépôts est complexe et nécessiterait d'ouvrir de plus grandes surfaces pour être comprise. Enfin, cinq sondages de vérification, d'un demi mètre carré chacun, ont été réalisés. Quatre sont sur un même axe dans le sens de la pente au dessus du sondage S4 et le dernier à l'est du sondage S3. Ces cinq sondages sont négatifs.

Cette opération a permis de circonscrire la zone où des restes humains, sans aucun doute liés aux événements militaires de la fin du XVIII^e siècle, sont encore enfouis. Cette zone mesure environ 5 m. Elle est située directement à l'est du sondage S4. Sa situation, en pente, et la nature des vestiges nécessiteront une logistique particulière (échafaudage) et une équipe aguerrie aux techniques de l'anthropologie de terrain. Des travaux complémentaires sont aussi indispensables afin de compléter cette première intervention. Il faudra préciser l'origine des ossements retrouvés dans l'angle sud-est du morne et sonder le remblai situé à l'ouest du sondage S4.

Il ne faut pas perdre de vue que ces vestiges sont menacés à très court terme, à la fois par l'érosion et par l'expansion de la zone industrielle de Jarry. Il faut aussi rappeler qu'un cimetière dont il ne reste aucun marqueur de surface est indiqué sur la carte IGN de 1950, entre le Morne à Savon et l'impasse Emile Dessout.

Thomas ROMON,
Christian STOUVENOT
et Gérard LAFLEUR



Baie-Mahault, Morne à Savon
Fouille d'un squelette

BASSE-TERRE

Distillerie Bologne

COLONIAL

A l'occasion d'un projet d'aménagement de chais dans l'enceinte de la distillerie Bologne, des sondages archéologiques ont mis au jour une occupation coloniale datée du XVIII^e siècle. Elle correspond à un petit bâtiment que l'on peut supposer appartenir au village d'esclaves mentionné dans les actes notariés de l'habitation Bologne et sur la carte des Ingénieurs du Roy de 1764.

La Distillerie Bologne se trouve au nord-ouest de la commune de Basse-Terre, à 40 m d'altitude sur le versant sud-ouest du massif de la Soufrière. Elle est située à l'est de la rivière des Pères et surplombe la mer, distante de 500 m.

L'habitation-sucrerie initiale fut fondée en 1654 par Jacob Clas, avant d'appartenir à Pitre de Bologne, qui lui donna son nom. En 1787 sa superficie était de 100 hectares. Elle était constituée d'une maison de maître, avec cuisine, cachot et colombier, sur les parties hautes du domaine. Plus bas se trouvaient un moulin et une sucrerie comprenant quatre chaudières, une purgerie, une étuve et une distillerie. En 1830, Amé Noël, né « nègre libre », rachète le domaine qui compte alors 120 ha. On note la présence sur l'acte notarié, en plus des installations existantes, de trente cases à esclaves. En 1873, sous la direction de la Société Le Dentu, l'usine sucrière prend sa configuration actuelle avec la construction de nouveaux bâtiments à l'emplacement de ceux d'aujourd'hui. (G. Lafleur, 1995)

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique et sous forme de tranchées discontinues. Dans l'une d'elles, une base de mur a été mise au jour, constitué de galets alignés non maçonnés et de pierres avec quelques fragments de briques dont certains brûlés. Elle se termine par un gros bloc altéré d'andésite de 1 m par 0,70 m, et de 0,50 m d'épaisseur, taillé sur sa face ouest.

Cette structure implantée perpendiculairement à la pente a été en partie excavée dans le versant. Le mur

a peut-être servi de support à un plancher, voire de seuil. Le bloc a pu être utilisé soit comme calage de la construction soit, dans l'hypothèse d'un habitat, de support - pour la cuisine par exemple (ce qui expliquerait la proximité d'une zone brûlée).



Basse-Terre, Distillerie Bologne

Base de mur

A la fin du décapage de la structure, des trous de poteaux sont apparus dans sa périphérie, ainsi qu'au centre. Il s'agit certainement des poteaux d'une construction à ossature de bois, voire un support de plancher.

Le mobilier essentiellement domestique, daté du XVIII^e siècle par Kenneth Kelly (Université de Caroline du Sud, U.S.A.), et les dimensions réduites du bâtiment nous laissent penser qu'il s'agit d'une construction modeste, à l'image d'une case d'esclave. Cette hypothèse corroborerait les relevés de la carte des Ingénieurs du Roy situant le village de cases dans cette zone. On peut supposer que le reste des cases s'étale vers le nord sous les remblais et l'usine actuelle.

Sandrine DELPECH

CASPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE

Grottes Cadet 2 et 3

PRECOLOMBIEN

Ces cavités ont été découvertes en juillet 2003 par Christian Stouvenot lors d'une mission de prospection. Elles se situent sur la commune de Capesterre de Marie-Galante, quartier de Petite-Anse, à 250 m du bord de mer et environ 20 m d'altitude. Elles sont orientées au sud et s'ouvrent sur la plaine littorale.

Elles sont creusées dans des calcaires plio-pléistocènes sub-horizontaux, à la base d'un versant fracturé et instable. Ce versant se raccorde vers l'est à une petite plaine côtière bordée par une plage sableuse. Au pied des grottes, cette plaine est occupée par un site précolombien qui paraît étendu

mais reste à ce jour très mal connu. D'autres sites existent également sur la même plaine, dont le plus important est le celui de Tourlourous.

Des prospections effectuées en 2004 ont permis de découvrir d'autres cavités sur le même versant. Quatre d'entre elles ont fourni des tessons amérindiens. La cavité Cadet 3 est un petit abri sous-roche, contigu de la grotte Cadet 2: Elle a livré en surface trois tessons dont un d'époque coloniale et Cadet 2, quelques os humains issus d'un remaniement récent, des tessons amérindiens et un fragment de pétroglyphe.

■ Grotte Cadet 2

L'évaluation archéologique effectuée dans la grotte Cadet 2 s'est révélée positive. Les vestiges anthropologiques et archéologiques se rencontrent essentiellement dans le secteur de l'entrée. Le fond ne possède aucun indice de fréquentation, même si on retrouve quelques vestiges épars.

L'entrée contient une densité relativement importante de restes humains. Un nouveau-né a été déposé dans une petite fosse ovale contre la paroi. Il s'agit d'une sépulture primaire, la seule identifiée. Les trois autres sujets, deux adultes et un enfant, ne sont que partiellement représentés. Leurs os sont dispersés et n'ont été mis en relation avec aucune structure funéraire. Sépultures secondaires, sépultures détruites, sépulture collective, autant de questions qui restent pour le moment en suspens. Aucun creusement sépulcral n'a été identifié et la dispersion importante des ossements ne suggère pas particulièrement une tombe collective. Les perturbations importantes, dans certaines zones, ont contribué aux remaniements des vestiges et des éventuelles structures funéraires.

Il n'y a aucune relation stricte entre os humains et vestiges mobiliers. La majorité de ces derniers se rapporte à la période post-saladoïde, mais une occupation de type colonial est attestée par quelques objets. Une datation absolue 14C par AMS sur os place l'occupation funéraire au XIII^e siècle (Beta-200566 – 770 ± 40 BP, soit 1240 – 1280 AD)

■ Grotte Cadet 3

Le sondage de l'abri Cadet 3 a montré une stratigraphie assez épaisse (plus de 1,20m) et horizontale. Celle-ci est bien lisible dans le carré E3. Dans le carré E4, riche en blocs, elle est plus confuse et en fort pendage. On retrouve, vers 20 cm de profondeur, une couche d'occupation peu épaisse (10 cm) livrant de la céramique (post-saladoïde probable). Cette couche semble très bien conservée. Les couches sous-jacentes sont très riches en restes animaux (crabes, vertébrés, mollusques terrestres et marins) mais n'ont fourni que trois petits éléments lithiques (un éclat de silex, un éclat de jaspe rouge et un petit galet de calcédoine). La séquence se termine par un niveau de limons rouges épais d'un quinzaine

de centimètres contenant exclusivement, et en très grand nombre, des ossements de vertébrés de petite taille (reptiles ?).

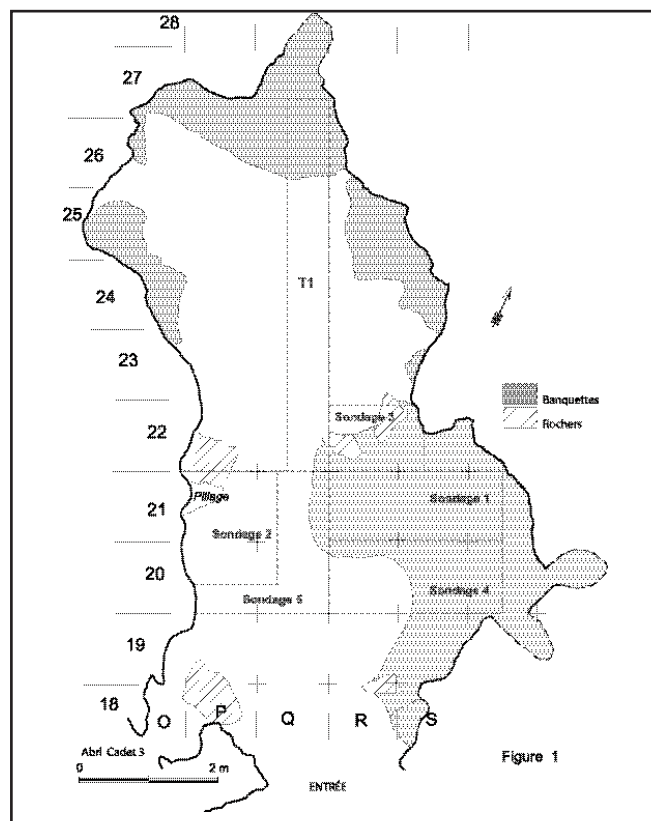
■ Conclusion et perspectives

La grotte Cadet 2 est la cavité naturelle qui a fourni, pour l'ensemble des Petites Antilles, le plus de restes anthropologiques avec au moins 4 sujets représentés. Cet effectif permet d'écarter le fait divers isolé (sauf peut-être pour le nouveau-né) et suggère que cette grotte a été lieu de pratiques funéraires. Les états de surface osseuse indiquent que certaines pièces ont fait l'objet de manipulations (traces de découpe et/ou de décarnisation) à l'état frais qui permettraient de les rattacher à la période précolombienne, ce que semble confirmer la datation absolue.

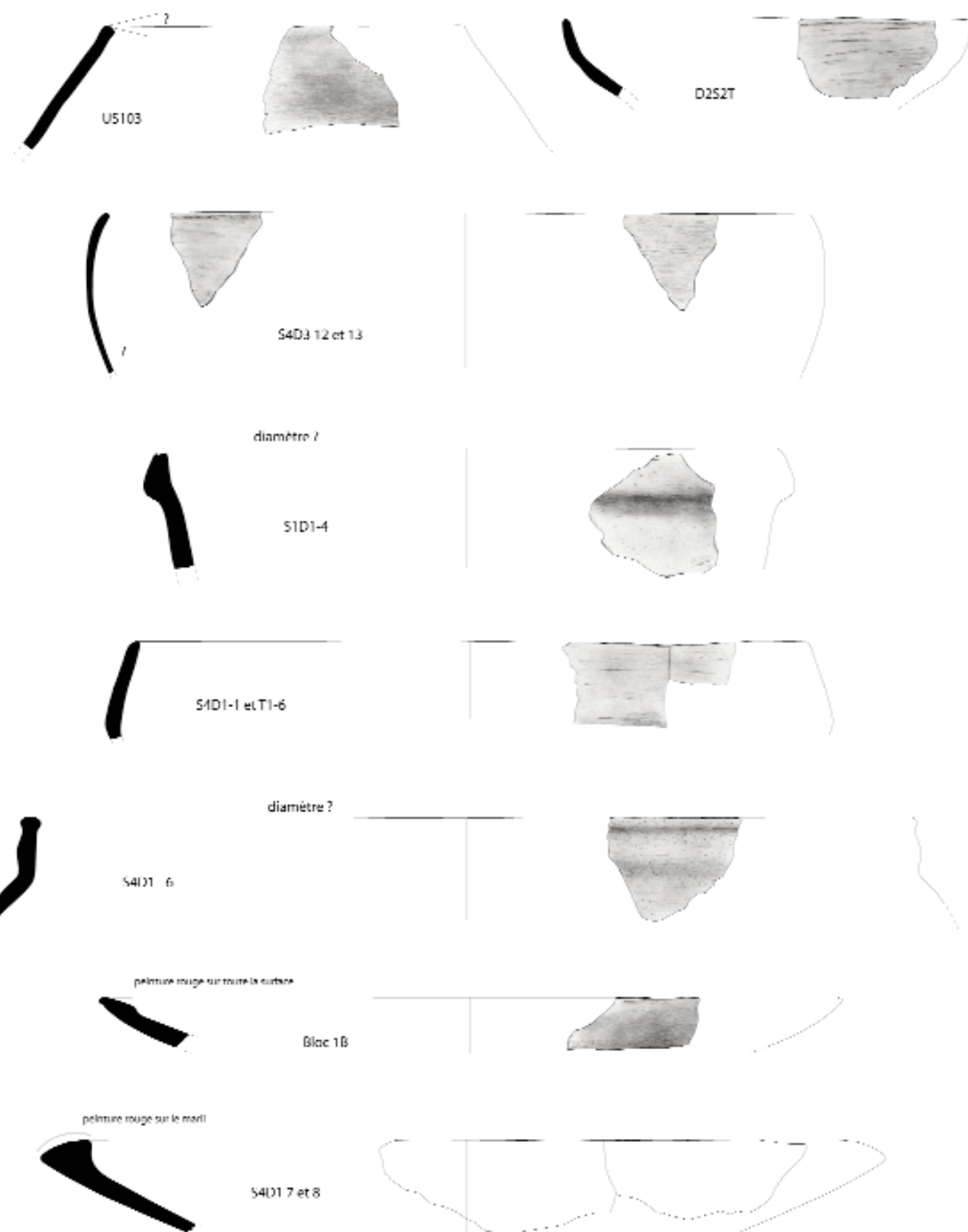
Au chapitre des perspectives, les investigations se poursuivront par une nouvelle campagne de fouille, dont les objectifs seront :

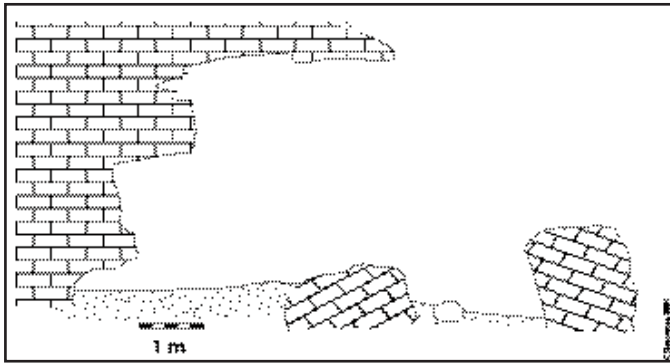
géologiques : comprendre, avec l'attache d'un géomorphologue, les processus de fonctionnement et de sédimentation de cette cavité. Ce travail initial sera très profitable pour les possibles autres opérations à venir en Guadeloupe, notamment dans le cadre du programme « cavités naturelles dans l'archipel guadeloupéen ». Les coupes, notamment celles de la tranchée 1, ont été préservées à cet effet ;

archéologiques : faire un sondage profond jusqu'au rocher afin de vérifier que cette cavité n'a pas été



Capesterre de Marie-Galante, Grotte Cadet 2
Plan de la cavité avec implantation des sondages et de la tranchée





Capesterre de Marie-Galante, Grotte Cadet 3
Coupe schématique de l'abri

occupée plus anciennement. Cette cavité n'est pas isolée. Nous pouvons supposer que d'autres grottes ont été également fréquentées;
anthropologiques : récolter l'ensemble des vestiges humains et comprendre leurs conditions de mise en place.

La question d'une investigation complémentaire dans l'abri Cadet 3 n'est pas envisagée pour le moment. Elle dépendra des réponses apportées aux questions concernant le fonctionnement de la grotte funéraire Cadet 2.

Plusieurs analyses et études complémentaires sont prévues et devraient apporter des éléments d'interprétation complémentaires :

datations radiocarbone de la sépulture de nouveau-né et sur, au minimum, un autre échantillon de la grotte Cadet 2. Pour l'autre cavité, des analyses sont prévues sur charbons prélevés dans la couche d'occupation céramique et éventuellement sur d'autres éléments des couches sous-jacentes ;
étude comparative de la céramique permettant d'affiner éventuellement l'attribution culturelle ;
étude des restes fauniques, avec deux problématiques principales à prévoir, l'une zoologique et paléoenvironnementale concernant la composition et l'évolution du peuplement animal, l'autre archéozoologique concernant le statut des vestiges retrouvés (reliefs alimentaires ?).

Plusieurs chercheurs ont été sollicités pour ces études complémentaires : Christian Stouvenot pour la céramique, Sandrine Grouard (Muséum national d'histoire naturelle de Paris) pour la faune vertébrée, Alain Bertrand (CNRS - Laboratoire de Moulis) pour la malacofaune terrestre, Nathalie Serrand (Muséum national d'histoire naturelle de Paris) pour la malacofaune marine.

Patrice COURTAUD

GOSIER

Dampierre, lotissement Azurée I

COLONIAL

Le terrain exploré lors de cette fouille se situe à 500 m de la mer et se présente sous la forme d'une vaste savane protégée des vents dominants par trois petits mornes qui lui confèrent une forme de cuvette. Il revêt un intérêt particulier du fait de la proximité de deux anciennes habitations-sucreries dont on peut encore apercevoir les ruines des moulins à vent.

Le diagnostic archéologique, en 2003, avait permis de mettre au jour un ensemble de structures en creux interprétées comme des trous de poteau pouvant appartenir à un ou de plusieurs bâtiments construits en matériaux périssables peut-être liés aux habitations voisines.

A l'issue de cette opération, le terrain décapé sur une superficie de 1200 m a livré 131 structures en creux qui correspondent à des vestiges dont la nature n'avait jamais été clairement identifiée jusqu'à présent lors des fouilles archéologiques aux Antilles. Il s'agit en effet de structures agraires matérialisées par des petites fosses de plantation généralement quadrangulaires (60% des cas) mais de forme également circulaire et plus rarement ovale. Leurs dimensions sont généralement comprises entre 30 cm et 50 cm de côté mais peuvent atteindre 75 cm. Seul

un échantillon de ces structures a fait l'objet d'une fouille manuelle. Les creusements étudiés sont caractérisés par des parois assez verticales et des fonds plats ou en cuvette peu marquée. Ils sont creusés dans le tuf dans la majeure partie du terrain. Vers le sud, les structures se poursuivent dans des argiles de décalcification qui constituent le fond de la vallée. Leur comblement est constitué de limon argileux marron foncé à noir déstructuré, la régularité de leur disposition et la longueur inhabituelle des rangées est remarquable. En effet, deux alignements ont été suivis sur une soixantaine de mètres de long ce qui écarte l'hypothèse de bâtiments ou de hangars en matériau périssable mais correspond à une surface cultivée de manière systématique. Il s'agit très certainement des vestiges d'un champ de caféiers exploités par les habitations voisines (Dampierre et Dunoyer). Comme le précise G. Lasserre dans son ouvrage « ce type de culture a connu son apogée à la fin du XVIII^e s où près de la moitié des exploitations de Grande Terre et de Marie Galante cultivent cette plante notamment dans les zones de mornes. Après 1830 le café se concentre dans la partie volcanique de la Guadeloupe et on assiste à son déclin en Grande

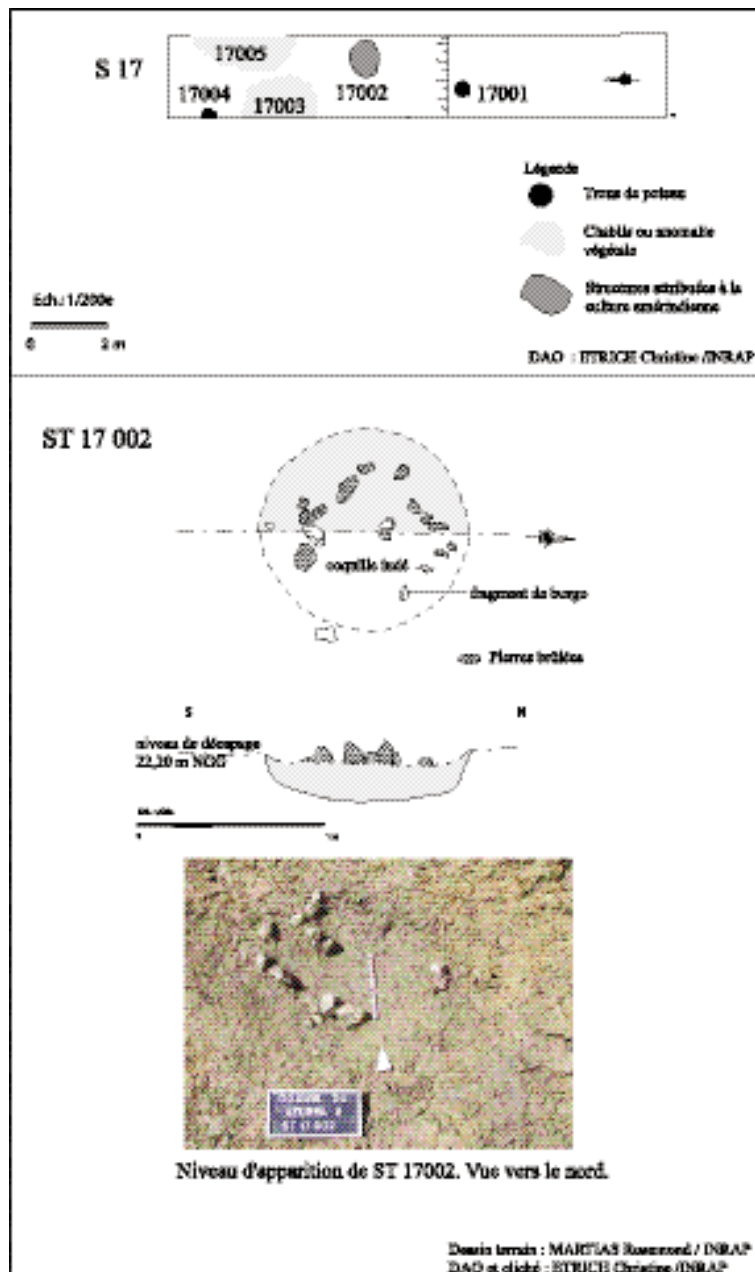
Le terrain exploré lors de ce diagnostic jouxte le sud de la parcelle accueillant le projet Azurée I. Il présente une configuration à la fois de plaine occupée par une savane et de versant abrupt d'un morne. Le point culminant de ce dernier domine une zone de mangrove et au-delà, à quelques centaines de mètres, l'anse Canot occupée par un site amérindien tardif qui lui confère un intérêt particulier.

Les sondages ont révélé la présence de 49 structures ou anomalies en creux, datées le plus souvent par le contexte de la période coloniale.

Bien que les vestiges amérindiens soient rares puisque deux structures seulement ont été

découvertes, leur intérêt n'en est pas moins réel dans la mesure où l'une est un foyer dit à pierres chauffées, peut-être associé à un groupe de trous de poteau découverts à proximité.

La période coloniale est illustrée par 13 structures en creux dont la concentration relativement dense dans le centre ouest de la parcelle a permis de reconnaître au moins un ensemble cohérent de trous de poteau. Le mobilier recueilli, très rare et difficilement datable entre les XVIII^e et XIX^e siècles, ne permet pas de les dater précisément. Il est vraisemblable cependant qu'ils se rattachent aux habitations-sucreries qui occupent les mornes voisins au nord du site.



Gosier, Dampierre, lot. Azurée II
Sondage 17 et structure 17 002

Les découvertes récentes réalisées lors de la fouille du projet Azurée I contigu ont permis de mettre en évidence des structures agraires correspondant vraisemblablement à des champs de caféiers. Les caractéristiques générales et la similitude des

aménagements plaide en faveur d'une extension de cette culture sur la parcelle étudiée et écarte l'hypothèse d'un bâtiment en matériau périssable.

Christine ETRICH

GOSIER Ilet du Gosier

PRECOLOMBIEN

L'îlet du Gosier est un petit îlot d'un peu moins de 4 ha, situé à 500 m de la côte sud de la Grande-Terre, sur la commune du Gosier. Le site archéologique reconnu par Pierre Bodu en 1984, a fait depuis l'objet de plusieurs campagnes de recherches. En août 2001, des ossements humains ayant été mis au jour par la mer, une opération de sondage, suivie d'un sauvetage en janvier 2002, a été réalisée par le SRA. Trois sépultures particulièrement bien conservées et un niveau riche en vestiges ont été reconnus. Chronologiquement, le mobilier céramique récolté se rapporte au Troumassoïde ancien avec un *terminus ante quem* d'environ 1150 AD. Une opération de plus grande envergure a été programmée en septembre 2003 et reconduite en 2004.

L'îlet présente deux zones topographiques distinctes. Son tiers méridional correspond à une émergence de calcaire quasi-dénudé, laquelle se prolonge au nord-est et au sud-ouest par un récif frangeant. Le reste de l'îlet est composé de dépôts de sable dont la topographie fluctue au gré des événements météorologiques. La côte orientale, exposée aux alizés et à la houle atlantique, est particulièrement affectée par l'érosion. Au contraire, sa partie nord-ouest est une zone d'ensablement. La partie centrale de l'îlet présente une légère dépression qui peut être temporairement inondée. Exceptée la frange calcaire sud-est, l'ensemble de l'îlet est couvert d'une végétation arborée importante (poiriers pays, mancenilliers, amandiers, raisiniers bord de mer...). Une série de sondages d'un demi mètre carré a montré l'existence d'un dépotoir, principalement coquillier, le long de l'affleurement calcaire, sur le côté est de l'îlet. Cette zone a été explorée en 2003 par deux sondages de 5 et 16 m². Ces derniers ont permis de mettre en évidence la limite orientale du dépotoir attribué au Troumassoïde (XII^e siècle de notre ère), et son passage par dessus un ancien dépôt de tempête, épisode dynamique qui a probablement détruit une implantation plus ancienne peut-être saladoïde. En limite ouest du dépôt de tempête, une zone du dépotoir moins dense en matériel a livré une sépulture et quelques structures en creux.

La campagne de 2004 avait pour objectif de prolonger vers l'ouest la zone ouverte en 2003, afin d'agrandir la zone correspondant à cette sépulture et aux trous de poteaux. Une surface de 32 m² d'un seul tenant a ainsi été fouillée. La présence d'une zone d'habitat en

bordure du dépotoir post-saladoïde repérée en 2003 a pu ainsi être confirmée. Au total, 13 trous de poteaux et 7 nouvelles sépultures ont été fouillés.

L'occupation plus ancienne du site a été confirmée également avec les vestiges plus profonds d'une paléo-plage contenant du mobilier saladoïde. Elle a été reconnue dans l'angle nord-ouest de la fouille de cette année.

■ La céramique

À l'issue de la campagne de septembre 2004, 2587 tessons de céramique pour un poids total de 36 kg, ont été étudiés suivant la même méthodologie que celle employée les années précédentes.

Deux niveaux ont été distingués. La couche 1, niveau brun de sable terreux, correspond au dépotoir et au paléosol post-saladoïdes alors que la couche 2 sous jacente, niveau de sable jaune correspondant à la paléoplage, a livré un mobilier attribuable au Saladoïde.

Le mobilier recueilli en surface et au sein de la couche 1 présente un assemblage céramique tout à fait comparable à ce qui a été mis au jour en 2003. Il consiste en une vaisselle essentiellement utilitaire, moyennement fragmentée, et décorée principalement d'engobe rouge. Les formes principales reconnues sont des récipients ouverts de grands diamètres de type plat creux, à profil parfois segmenté, ainsi que des bols ou des écuelles à profil ouvert. Un nombre important de fragments de platine a été mis en évidence. Elles sont munies d'un bandeau annulaire et de pieds.

Une languette anthropomorphe (adorno) tout à fait comparable à un exemplaire trouvé en 2002, a été recueillie en surface. Elle est d'un type fréquent en contexte troumassoïde. L'essentiel de cet ensemble céramique est attribuable à une occupation post-saladoïde datable entre le XII^e et le XIII^e siècle ap. J.-C., ce qui correspondrait aux horizons Troumassoïde moyen (XI^e - XII^e s.) et Troumassoïde récent d'obédience suazoïde (XII^e - XIII^e s.).

La production mise au jour au sein de la couche 2 se caractérise par des éléments moyennement fragmentés, aux surfaces bien conservées. Les catégories morpho-fonctionnelles identifiées laissent envisager la présence d'un assemblage domestique assez classique. Parmi les rares éléments de platines

recueillis, un seul individu apode a pu être caractérisé et aucun fragment de bandeau ou de pied n'est à signaler. Des tessons à décor de peinture noire, orangée et blanche sont en revanche présents.

Ces différences, en particulier l'absence de pieds de platine et la présence de décors polychrome et blanc sur rouge (WOR), permettent d'envisager une attribution de l'essentiel du matériel de la couche 2 à une occupation saladoïde final.

■ L'outillage lithique

L'assemblage lithique de la campagne 2004 se compose de 104 pièces pour un poids total de plus de 19 kg. Celles-ci sont inégalement réparties puisque les deux tiers proviennent de la couche 1 post-saladoïde. La densité des pièces est la même dans toute l'épaisseur de la couche. Dans la couche 2 saladoïde, la densité est plus importante à la base du dépôt.

Les matériaux, volcaniques ou sédimentaires, identifiés au sein du niveau post-saladoïde sont locaux et vraisemblablement presque tous ramassés sur le proche estran (galets marins), preuve d'un certain opportunisme. Cependant, des approvisionnements plus lointains signalés par la présence de roches exogènes, renvoient à l'ensemble de l'arc antillais (silex Antigua, jaspé des Saintes, quartzite et quartz laiteux de Trinidad). Les pièces siliceuses taillées (silex et jaspé), arrivent sous forme dégrossie et subissent le même traitement local. Elles témoignent du recours à plusieurs techniques, la percussion directe à la pierre dure et la percussion posée sur enclume. Un unique éclat retouché par pression est un cas particulier dans lequel il faut sans doute plus voir un produit d'importation fini que l'expression locale d'un façonnage particulier.

Le lot de la paléoplage saladoïde est plus réduit et moins diversifiés. Les matériaux ont été collectés de manière opportuniste à proximité du site (ramassage d'estran). Le silex, présent sous une seule variété, est débité uniquement par percussion directe dure (restriction de l'expression technique). La concentration des pièces et le remontage de deux d'entre elles assurent un débitage in situ.

L'outillage taillé est représenté par une seule classe, celle des pièces esquillées, preuve indirecte du travail de matériaux tendres ou semi-durs (bois, os, coquillages). L'outillage non façonné, nombreux et très diversifiés (percuteurs, molettes, polissoirs, etc.), témoignent de différentes activités économiques, notamment liées à l'alimentation (broyage).

■ Les sépultures

Six structures funéraires ont été mises au jour. Il s'agit toujours de sépultures simples, sauf pour la sépulture S8 qui est une sépulture double. Quatre correspondent à des sépultures primaires. Il s'agit des sépultures S5 et S9 qui sont incomplètes pour le moment (individus passant sous les bermes du sondage mais qui semblent correspondre à des

sépultures primaires individuelles en place), de la sépulture S10 et de l'individu adulte de la sépulture S8. Les sépultures S6 et S7 correspondent à des sépultures primaires remaniées. Enfin, l'enfant déposé en fagot dans la sépulture S8 constitue indiscutablement un dépôt secondaire.

Les sépultures S9 et S10 montrent de façon nette la présence de recoupements par des trous de calage de poteaux : l'un recoupant la sépulture S10 au niveau des côtes droites, l'autre la sépulture S9 au niveau des côtes gauches. Il est intéressant de noter qu'à proximité des sépultures S6 et S7, des fosses ont été décelées. Leur creusement pourrait être à l'origine des remaniements observés.

L'individu adulte de la sépulture S8 a été déposé sur le dos avant de subir un remaniement partiel, peut être lié au dépôt des ossements de l'individu immature, sans qu'il soit pour autant possible d'estimer le temps séparant ces deux phases. Il faut aussi noter l'absence totale de mandibule et d'éléments crâniens dans S8, alors que les deux premières vertèbres cervicales sont présentes.

Le dépôt de l'individu de la sépulture S10 peut aussi avoir été en partie remanié par la sépulture S.8, le crâne de la première étant au niveau du thorax de l'adulte de la seconde.

Au moins deux phases d'occupation de cette zone de l'îlet peuvent ainsi être observées par l'étude des sépultures. La première correspond à la mise en place des sépultures et la seconde à la mise en place de structures d'habitat, comme les trous de poteaux et fosses qui les ont recoupées. Des datations par le radiocarbone du plus grand nombre de sépultures est maintenant impératif, ceci afin de vérifier d'une part leur contemporanéité, d'autre part leur appartenance à l'horizon post-saladoïde.

La campagne de 2004 a permis de mieux définir l'occupation amérindienne de l'îlet. Deux niveaux sont maintenant clairement définis. Le plus ancien, saladoïde, a été identifié sur la paléoplage en partie détruite par le niveau de tempête reconnu en 2003. Il semblerait que ce niveau soit plus riche vers le nord de la fouille. Le plus récent, post-saladoïde, correspond à une zone d'habitat dans la zone fouillée cette année. Là aussi, il semblerait qu'il se poursuive vers le nord.

Thomas ROMON,
Stéphane HEROUIN,
Gwenaëlle HAMON
et Jean-Noël GUYODO

Le projet de lotissement à l'origine du diagnostic est localisé sur les contreforts des Monts Caraïbes, sur un petit plateau incisé en gorge par la rivière Sens et dominé au nord par un petit talus. Le site archéologique a été repéré par Christian Souvenot (SRA) qui a ramassé des tessons de céramique amérindienne dans les déblais de sondages géotechniques. Ce site est original de par sa situation en altitude à l'intérieur des terres, ce qui correspond à un type de localisation très mal documenté en Guadeloupe. Aucun autre site précolombien n'est connu sur la commune de Gourbeyre, le plus proche étant celui de la cathédrale de Basse-Terre situé à plus de 3 km au nord. L'habitation coloniale de Bisdary se situe sur la rive opposée.

Le diagnostic a consisté en 10 tranchées de sondages à la pelle mécanique couvrant une superficie de 215 m², soit 2,15 % de l'emprise du projet. Compte tenu de l'intérêt du gisement et des réponses apportées lors du diagnostic, il a été décidé, en accord avec le SRA, de ne pas étendre d'avantage les sondages afin de préserver le plus possible le site dans la perspective d'une fouille.

Une grande densité de céramique amérindienne, attribuée au Cedrosan-Saladoïde moyen et récent (entre 500 et 800 ap. J.-C.), a été retrouvée au pied du talus entre 30 et 50 cm de profondeur. Elle marque la présence d'un dépotoir. Immédiatement à l'aval de ce dernier, une grande densité de structures en creux (trous de poteaux et fosses), repérées au niveau du substrat, entre 40 et 70 cm de profondeur, borde ce

dépotoir. Sur le plateau, des trous de poteaux ainsi que des tessons amérindiens ont été mis au jour dans l'ensemble des sondages. Ils sont enfouis entre 20 et 70 cm de profondeur.

Du matériel colonial se rencontre sur l'ensemble du terrain dans les 10 premiers centimètres. Les 30 premiers centimètres ont subi l'action des labours, la parcelle étant encore occupée il y a peu par une bananeraie. Aucun matériel organique et/ou carbonaté (en particulier les restes de crustacés, de coquilles et d'os) n'a été retrouvé, en raison de l'acidité du sol développé sur des formations volcaniques.

La stratigraphie fine du dépotoir est peu lisible. La zone bordant le pied du talus correspond à un dépotoir qui, pour des raisons de conservation, est principalement composé de céramiques. Ce dépotoir est bordé côté plateau par une zone moins riche en mobilier mais où les structures en creux sont particulièrement denses. Cette partie correspond très probablement à l'habitat. Une fosse sépulcrale contenant une jatte campaniforme renversée et une moitié de platine à manioc, y a été mise au jour. Les ossements étaient malheureusement réduits à l'état de poudre et difficilement exploitables. Le reste du plateau a également révélé du matériel archéologique et des structures en creux, mais en densité moindre, ce qui peut en revanche favoriser une meilleure lisibilité des structures d'habitat.

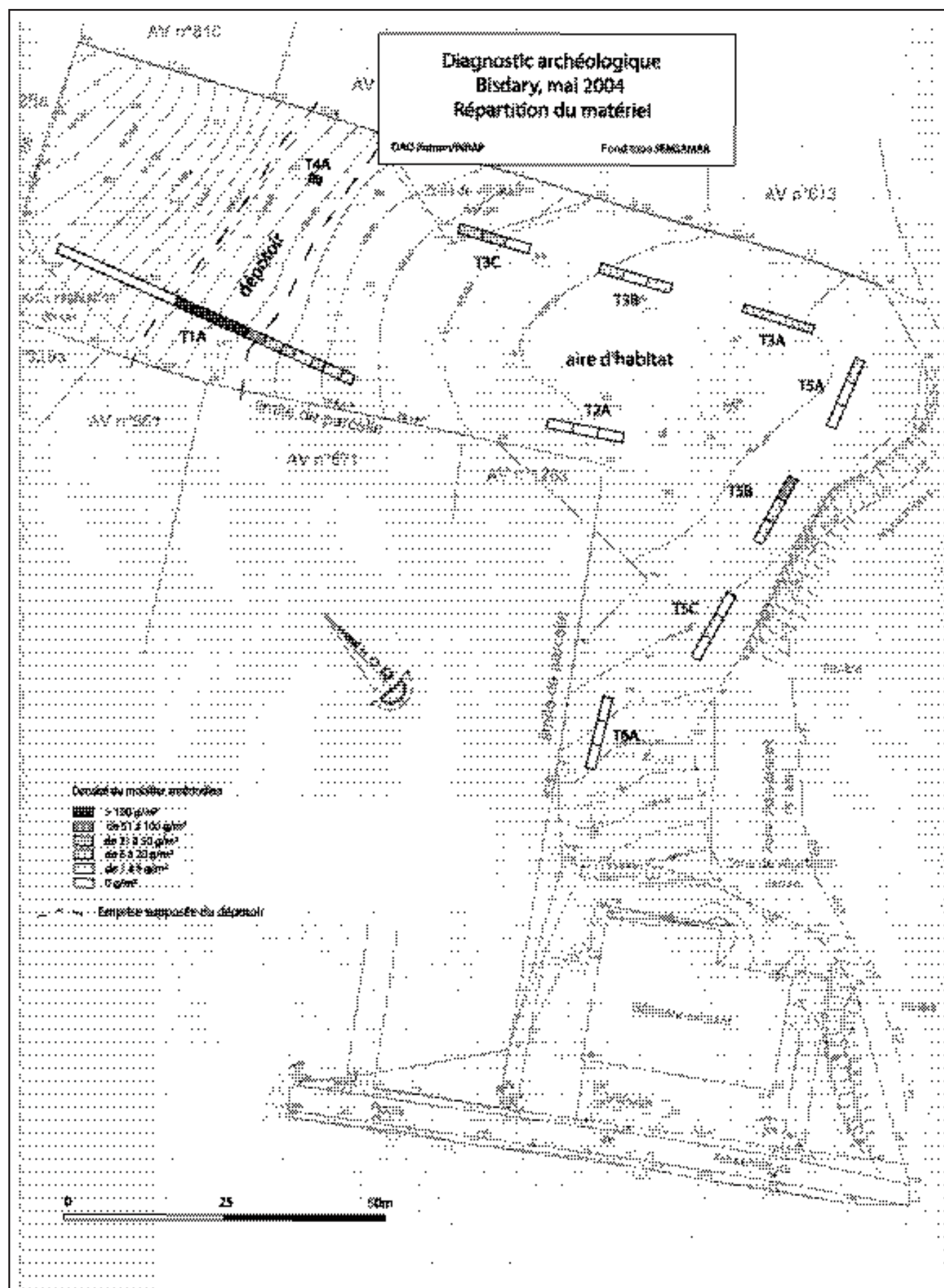
De part sa localisation, le site de Bisdary est d'un intérêt majeur dans la connaissance archéologique de la Guadeloupe. Il est situé sur un éperon assez abrupt, protégé par la rivière du Galion et les Monts Caraïbes. Cet éperon forme un plateau perché à une centaine de mètres d'altitude, à un peu moins d'un kilomètre du bord de mer. Il n'est pas visible du large, caché par la crête Zandoli. Ce type d'implantation de hauteur est en général très mal connu pour la période précolombienne. Il n'est illustré en Guadeloupe que par le site de la ruelle des Roches Caraïbes à Baillif fouillé en 2001. D'autre part, le dépotoir relégué en limite de plateau, au pied d'un talus dominant le site compose un modèle d'organisation interne qui est à rapprocher de celui du site contemporain de Tourlourou à Capesterre de Marie-Galante fouillé en 2002. Enfin, la coexistence d'un dépotoir et de sa zone domestique à l'intérieur du même projet d'aménagement offre une opportunité extraordinaire d'étude tant sur les plans de l'ethnographie que de la chronologie du Cedrosan-Saladoïde. Sa fouille est programmée pour le printemps 2005.



Gourbeyre, Bisdary

Jatte campaniforme saladoïde et platine à manioc

Thomas ROMON
et Rosemond MARTIAS



Gourbeyre, Bisdary
Plan général du site et répartition du matériel archéologique par tranchées

GOYAVE ZAC de l'Aiguille

Le projet est localisé sur une terrasse, dans un méandre de la Petite Rivière à Goyave, à environ 1 km de son embouchure. Ce type de contexte de basse vallée alluviale est très mal documenté en Guadeloupe. Des sites archéologiques amérindiens sont connus dans un rayon de 2 km et les sites coloniaux sont assez abondants dans ce secteur.

Actuellement, cette parcelle de 4140 m, est la dernière non encore bâtie de la ZAC de l'Aiguille.

Le diagnostic a consisté en 6 tranchées de sondage à la pelle mécanique couvrant une superficie de 265 m,

soit 6,4 % de l'emprise du projet.

Le terrain sondé n'a pas livré d'indice archéologique. Les quelques éléments mobiliers ont été trouvés au décapage, hors de tout contexte archéologique. De même, les rares structures en creux identifiées correspondent à des éléments de construction (trous de poteaux ou de piquets) ne pouvant être calés chronologiquement.

Thomas ROMON
et Rosemond MARTIAS

LE LAMENTIN Pierrette

COLONIAL

L'opération de diagnostic avait pour but de définir l'emprise d'anciennes constructions coloniales portées sur la carte des Ingénieurs du Roy de 1764 au lieu-dit « Pierret » et susceptibles de se trouver sur la parcelle AR 349 ou à proximité. Vingt cinq sondages de 10 m x 2,20 m chacun, ont été ouverts. Leur profondeur a varié de 0,50 m à 2,80 m, selon le substrat et les besoins de lisibilité des niveaux.

Dans la tranchée 3, a été identifié un creusement de 6 m de large (creusement A), orienté sud-est / nord-ouest, dont le remplissage de sable rouge diffèrait de la stratigraphie générale. Il s'agit vraisemblablement d'un ancien canal d'irrigation qui se poursuit peut-être dans les parcelles attenantes.

De nombreux vestiges ont été recueillis en surface et dans la couche de labours représentant un total de 79 tessons de céramique commune, 92 de faïence, 14 de porcelaine et 6 fragments de briques, auxquels s'ajoutent 94 tessons de verre, 2 restes d'objets métalliques indéterminés et 1 pierre à fusil en silex. Un fond en faïence porte la date de 1834-39. Ce mobilier d'époque coloniale et contemporaine, entièrement remanié, ne peut malheureusement se prêter à aucune interprétation.

Sandrine DELPECH

LE MOULE L'Autre Bord

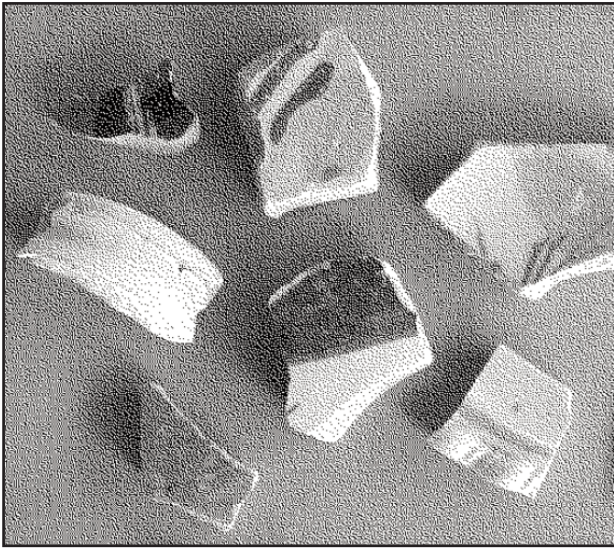
COLONIAL

Le site du premier bourg du Moule se trouve au lieu-dit « L'Autre Bord », à l'extrémité ouest de la plage du même nom. Un projet de lotissement affectait l'une des dernières parcelles encore épargnées par l'urbanisation dans cette zone archéologique sensible. Un cimetière d'époque coloniale est par ailleurs répertorié sur la plage attenante.

Si aucune sépulture n'a été mise au jour sur la parcelle pendant le diagnostic, la partie ouest de la parcelle a révélé, en revanche, la présence de deux ensembles de vestiges archéologiques datés des XVIII^e et XIX^e siècles dont l'observation en fenêtres limitées n'a pas permis de reconnaître la nature ou la fonction.

Le premier est un empièchement artificiel de 2 x 2 m constitué de galets exogènes sur une seule assise formant une sorte de radier. Un reste de piquet en bois fiché dans du mortier était planté au sud de cette structure. Il témoigne d'un aménagement du sol au XIX^e siècle, peut-être lié aux travaux agricoles relevés sur la carte de 1867.

Le second est constitué d'un sol incendié bordé d'un mur formant apparemment un angle auxquels étaient associés de nombreux objets qui ont été datés du XVIII^e siècle (Kenneth Kelly, Université de Caroline du Sud, USA). Il s'agit de verre gravé, de tessons de céramique, de fragments de pipes en terre cuite et d'os brûlés. Le diagnostic n'a pu déterminer la surface



Le Moule, Autre Bord
Céramique, XVIII^e siècle



Le Moule, Autre Bord
Verre incisé, XVIII^e siècle

totale de cet aménagement, ni la fonction du bâtiment éventuel qui se poursuit sous une construction actuelle. Cependant la présence de vaisselle permet d'établir qu'il s'agit d'un bâtiment d'habitation. Ces vestiges documentent pour la première fois au

plan archéologique cette partie du bourg ancien du Moule dont une carte ancienne de 1732 donne la trame.

Sandrine DELPECH

LE MOULE Plage de l'Autre Bord

COLONIAL

L'érosion consécutive au passage du cyclone Luis en 1995 avait mis au jour des ossements humains sur la plage de l'Autre Bord au Moule. En 2004, une forte houle a de nouveau exhumé des sépultures attestant de la présence d'un cimetière colonial. Toutes ces découvertes se concentrent dans la partie ouest de la plage, le site s'étendant le long du rivage sur au moins deux cent mètres.

Certaines concentrations d'ossements présentaient des connexions anatomiques indiquant des sépultures primaires, c'est à dire que la dépouille mortuaire a été déposée juste après le décès dans son lieu définitif de repos. En raison de la houle qui emportait ces vestiges humains, autorisation a été donnée aux gendarmes de la brigade du Moule dépêchés sur les lieux de prélever les ossements après un simple enregistrement photographique. Le lendemain, une nouvelle visite sur site a permis de repérer deux concentrations d'ossements : la mer s'étant calmée, une fouille limitée a pu être réalisée. Deux sépultures ont ainsi pu être étudiées.

La première, orientée est-ouest semble avoir été perturbée par l'érosion ou par des creusements postérieurs à l'inhumation puisque seul le membre inférieur gauche semble être en position initiale. La

deuxième sépulture, mieux conservée, n'a pu être fouillée que partiellement en raison des vagues qui venaient par moment la recouvrir. Seule la partie supérieure du squelette a été dégagée : orienté nord-sud en décubitus dorsal, le défunt a les deux avant-bras repliés, les mains jointes sur la cage thoracique. Le crâne n'est pas conservé. Il faut noter la découverte, comme pour la première sépulture, de plusieurs clous de cercueil dont l'oxydation a conservé des traces de bois.

Lors du reconditionnement des ossements prélevés par les gendarmes, le sable contenu dans les sacs a été tamisé ce qui a permis de découvrir une petite applique en bronze et plusieurs boutons en os.

La présence d'un cimetière sur la plage de l'Autre Bord n'est pas un cas isolé en Guadeloupe. D'autres sites comparables sont connus ailleurs comme sur la plage des Raisins Clairs à Saint-François ou à l'Anse Sainte-Marguerite au Moule. Les plages semblent avoir été occasionnellement des lieux d'inhumation aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

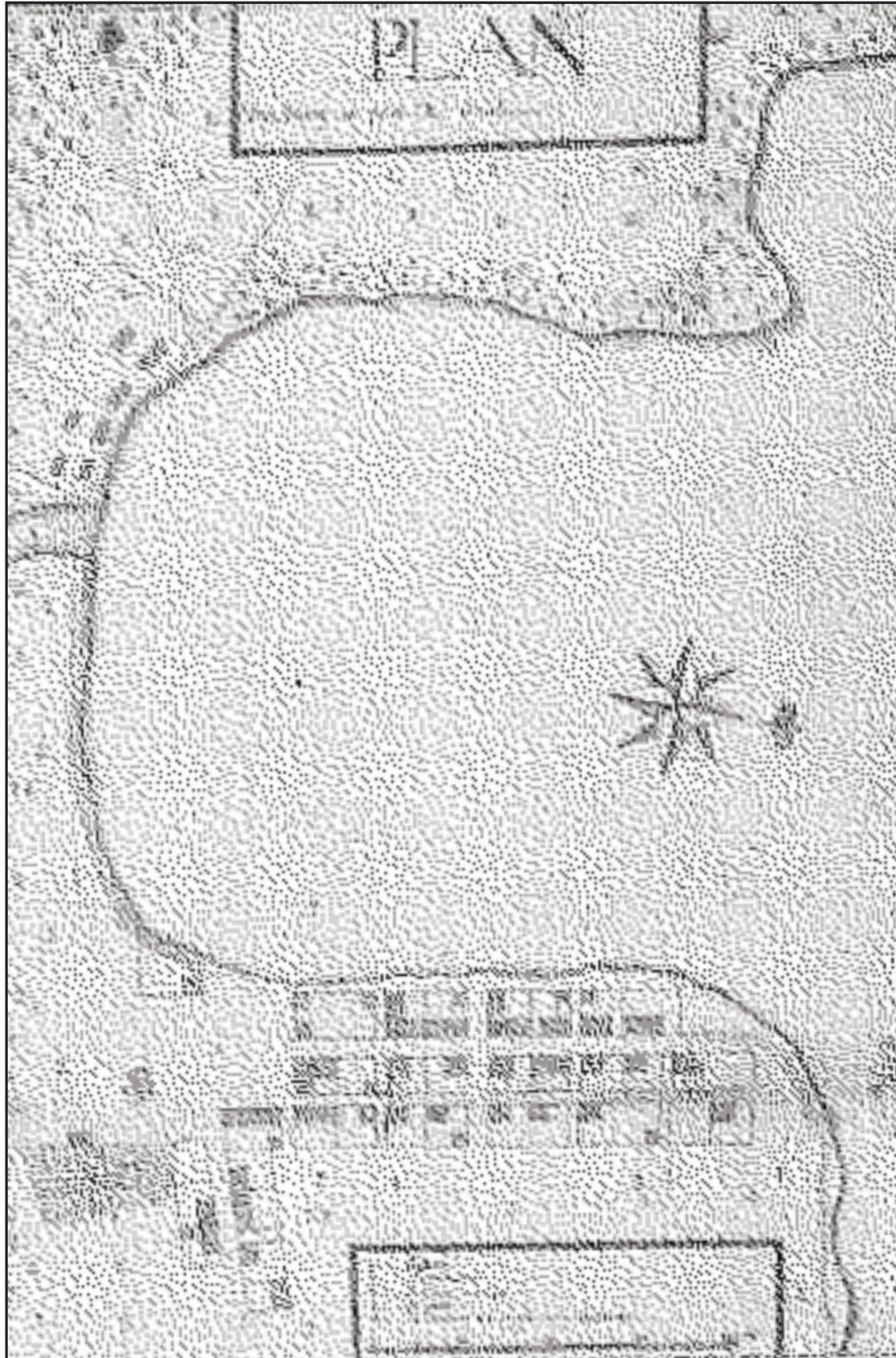
Une inconnue demeure sur la nature de ce type de cimetière : les études biologiques menées par Patrice Courtaud et Thomas Romon sur les ossements du cimetière de l'Anse Sainte-Marguerite semblent

indiquer que les défunts sont des esclaves, issus sans doute de plusieurs habitations. L'utilisation des plages comme lieu d'inhumation traduit donc peut-être la volonté d'enterrer les esclaves en dehors des cimetières paroissiaux théoriquement réservés aux Blancs. En outre, le sable facilite considérablement le creusement de tombes, à une époque où les plages ne sont pas encore considérées comme des lieux réservés à la détente.

Toutefois il se peut que le cimetière de l'Autre Bord soit plutôt à mettre en relation avec le bourg primitif du

Moule établi sur la rive gauche de la rivière d'Audoin et représenté sur la carte de la Grande-Terre établie par Amaudric de Sainte Maure en 1732. Une église ainsi qu'un presbytère se trouvent à proximité des maisons, mais étrangement aucun cimetière n'y figure. On ne peut donc exclure totalement l'hypothèse que le cimetière de la plage de l'Autre Bord ait accueilli les habitants du bourg.

Tristan YVON



Le Moule, Autre Bord

Plan du Moule par Amaudric de Ste Maure, 1732. A l'est, le bourg primitif et au sud-ouest le nouveau bourg en cours de développement

LE MOULE
Baie Side

MULTIPLE

Un projet de construction d'un centre commercial est à l'origine de ce diagnostic. Le terrain concerné est situé en fond de baie littorale échancrée, la Baie du Nord-Ouest, à la confluence de la ravine du même nom, à 2 Km à l'ouest du Bourg du Moule. Cette localisation à proximité immédiate d'une zone de mangrove est particulièrement favorable à une implantation amérindienne. La surface totale de la parcelle est de 9 700 m, cependant, une grande partie du terrain étant bâtie et habitée ou en activité au moment des

investigations, seuls 4 000 m² ont pu être sondés. Le diagnostic a consisté en 7 tranchées de sondage à la pelle mécanique couvrant une superficie de 230 m, soit 5,7 % de la surface exploitable. La totalité des sondages a révélé un sol naturel exempt de tout vestige archéologique.

Thomas ROMON

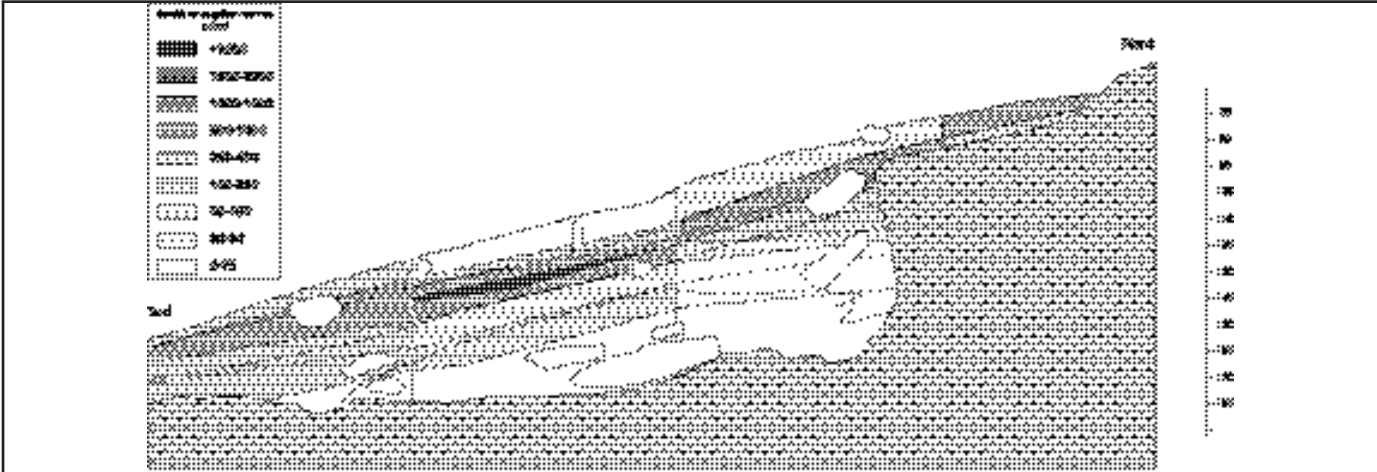
LE MOULE, Abri à Pétroglyphes

PRECOLOMBIEN

L'abri 97117-13 a été décrit dans le Bilan annuel 2003 (Abri à pétroglyphes du Moule). Deux sondages archéologiques y ont été réalisés en août 2004 dans l'espoir d'y retrouver des vestiges permettant de dater l'occupation liée à la réalisation des pétroglyphes.

Le sondage 1 est une tranchée de 4 m de longueur et 90 cm de largeur réalisée sur la plate-forme constituant le sol de l'abri. Il montre un remplissage de plus de 70 cm d'épaisseur qui scelle une plate-forme rocheuse horizontale. Ce dépôt est constitué d'un limon brun très caillouteux et très riche en racines. Les couches superficielles ont livré quelques fragments de jarre coloniale et des ossements de chat. Toutes les couches contiennent de nombreuses coquilles de gastéropodes terrestres appartenant aux familles Bulimulidés et Pleurodontidés et quelques restes de

mollusques marins : Chitons, Nérites, Pourpre, *Cittarium pica*, *Astrea*, et rares fragments de *Codakia orbicularis* et *Strombus gigas*. Aucun artefact précolombien n'a été retrouvé. Par contre une couche médiane entre 20 et 30 cm de profondeur est relativement plus riche en mollusques marins. Il pourrait s'agir de vestiges alimentaires qui, bien que très ténus, seraient alors le signe d'une occupation. Trois datations C 14 ont été réalisées sur des coquillages marins. Les deux dates réalisées sur la couche médiane sont probablement erronées (5751 BP et 5530 BP). Elles ont été effectuées sur un Chiton et une Nérite. Cette faible teneur en C 14 est actuellement à l'étude. Par contre une date réalisée sur un *Codakia orbicularis*, prélevé dans la couche profonde (ERL – 8232 : 915 AD – 1039 AD) pourrait correspondre au contexte archéologique des gravures.



Le Moule, Abri Patate
Coupe montrant les variations de densité en coquilles marines

Suite à la découverte d'un tesson de céramique non tournée sur le plateau surmontant directement le site, un sondage de 1 m² y a été réalisé. Il montre un dépôt limono-argileux brun orangé qui a livré deux tessons de céramique non tournée dont un fragment de platine à manioc attribuable à la période précolombienne.

Ces données encore partielles attestent d'une occupation précolombienne dans les environs

immédiats du site, ce qui conforte l'hypothèse de l'origine précolombienne des gravures de l'abri. En 2005, le plateau sera prospecté systématiquement afin de repérer d'éventuels vestiges plus conséquents.

Christian STOUVENOT

PETIT-BOURG L'Ancienne Distillerie

COLONIAL

Cette étude s'est déroulée dans le cadre d'un projet de lotissement dont une petite superficie est occupée par les vestiges d'une ancienne distillerie. Cette dernière était destinée à être préservée et transformée en espace vert. Le caractère non-destructif du projet a justifié une intervention limitée à une étude architecturale et archivistiques permettant de déterminer l'ancienneté des vestiges et de dégager une éventuelle chronologie des infrastructures. Cette étude et l'identification des différentes machines se sont appuyées sur les travaux d'archéologie industrielle de M. et Mme Parisis en Guadeloupe.

■ Présentation générale

La distillerie fonctionne au moyen d'une roue à aube dotée d'un système d'adduction d'eau, ce qui correspond à la configuration classique des installations situées sur la Basse-Terre, sillonnée de nombreux ruisseaux et rivières propices aux systèmes hydrauliques.

Les vestiges se composent notamment des restes de la balance servant à peser les chariots transportant la canne (cabrouets), d'une zone de déchargement empierrée de gros galets de rivière, d'un système d'adduction d'eau alimenté par le canal d'Arnouville comportant encore une pile de la masse-canal, une gouttière sur montants métalliques et un bassin de dérivation, d'une grande roue à augets de 8 m de diamètre actionnant le moulin à broyer la canne, d'un équipage (maçonnerie accueillant les chaudières – ici au nombre de trois - sous laquelle se trouve le foyer qui se termine par la cheminée), d'un générateur à vapeur, de cuves rectangulaires, de supports maçonnés pour les cuves de fermentation et de stockage, et enfin, des éléments en cuivre déplacés de la colonne à distiller.

■ Analyse

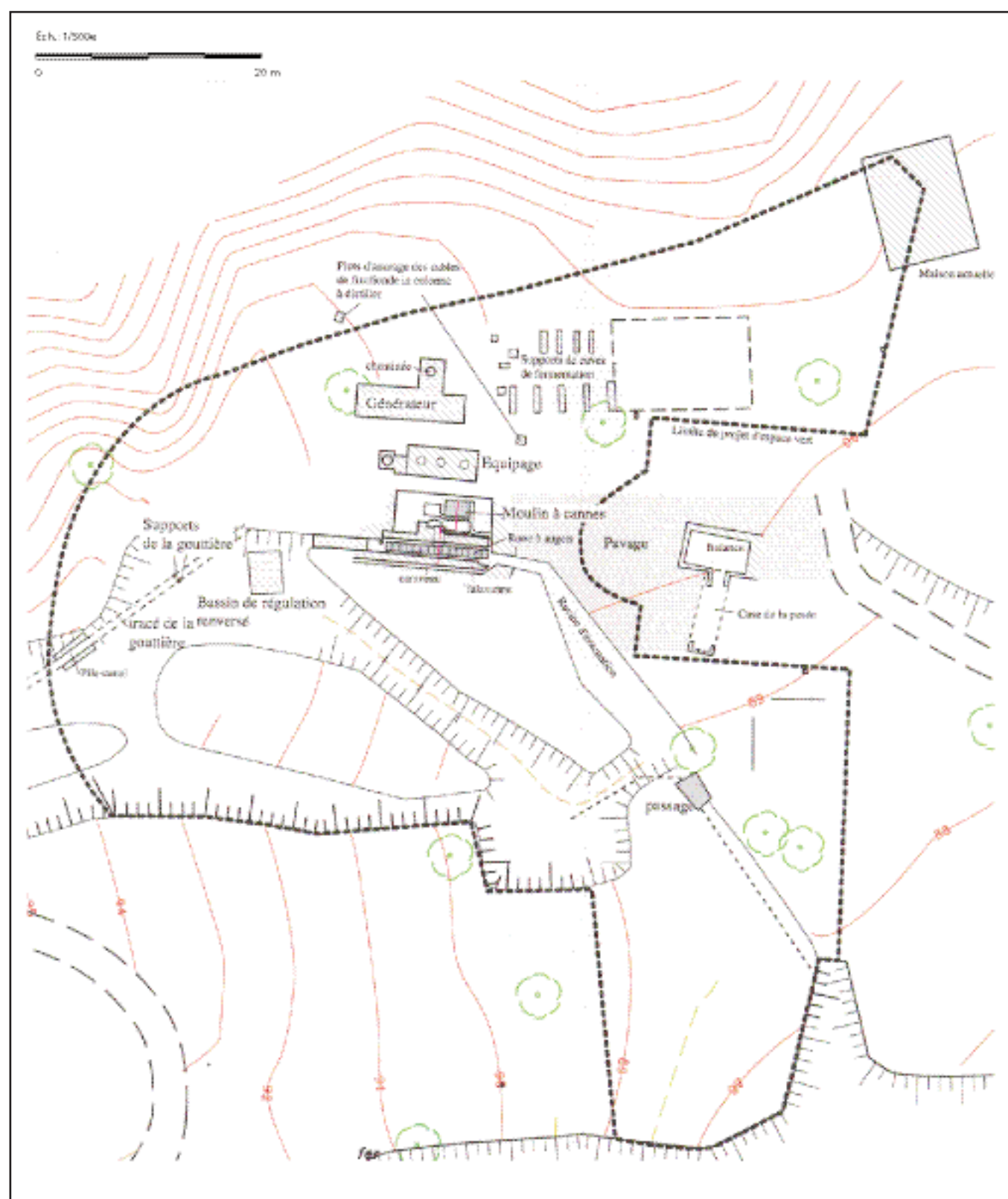
Si les éléments principaux de cette distillerie (roue, moulin et générateur) datent de sa création fixée par un acte notarié du 9 février 1918, il apparaît clairement qu'elle a été installée à l'emplacement d'une ancienne sucrerie tombée en désuétude mais dont certaines

pièces, notamment l'équipage, la talavanne (massif destiné à recevoir la roue à aube) sont d'une facture pouvant remonter à la première moitié du XIX^e siècle. Ils paraissent avoir été réutilisés lors de la création de la distillerie. Bien que l'inventaire de 1858 ne localise pas précisément cette ancienne habitation, il est probable que l'emplacement de ce type d'industrie, aussi modeste soit-il, a dû être choisi en fonction d'infrastructures existant au préalable et notamment le canal hydraulique qui demande au moment de son installation un investissement considérable.

En ce qui concerne la nature du rhum produit dans cette distillerie, l'acte de 1932 précise que la propriété achète de la mélasse et de la canne. On peut donc émettre l'hypothèse de la fabrication de rhum traditionnel conjointement à celle du rhum agricole. Si la distillerie n'avait produit que du rhum traditionnel et du sirop de batterie, l'investissement requis par l'installation du moulin à canne et de la grande roue aurait été disproportionné, voire inutile.

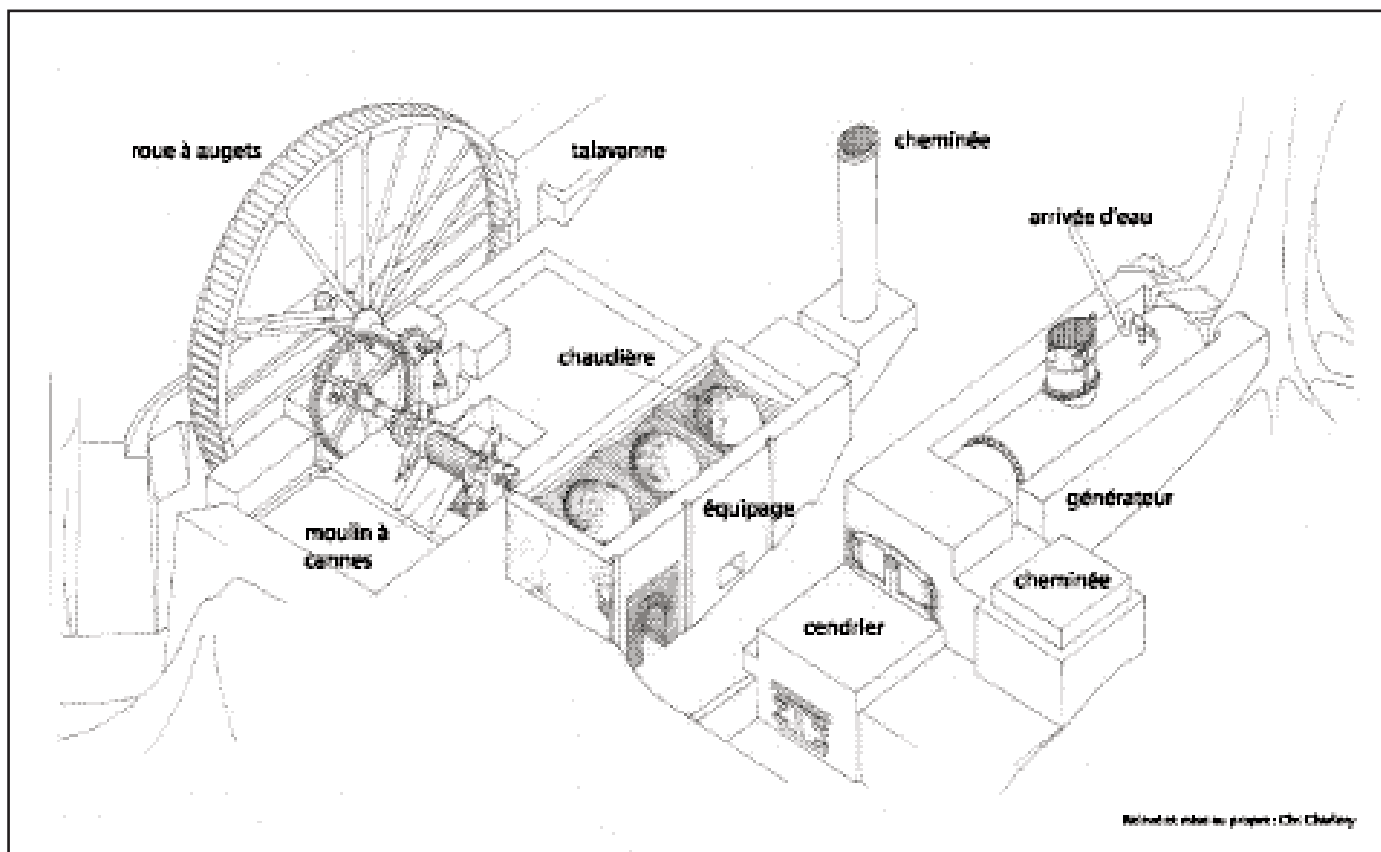
■ Contexte historique

Cette distillerie de création tardive est une émanation de l'ancienne habitation sucrerie de Bel Air antérieure à 1821, date de sa première mise en vente et dont l'activité principale était l'exploitation de la canne et sa transformation en sucre dont la production est alors à son apogée. On compte ainsi en Guadeloupe à cette époque 403 sucreries. La production de rhum (appelé tafia) est secondaire et ne sert qu'à la consommation vernaculaire de l'habitation. Elle découle du recyclage des résidus du sirop de sucre non cristallisable et de leur transformation en alcool. Cette situation va perdurer jusqu'à la fin du XIX^e siècle malgré la levée de l'interdiction d'exporter cette boisson vers l'étranger et la Métropole en 1777. Le rhum à cette époque doit faire face à la concurrence des alcools locaux qui répondent à des habitudes de consommation. Il doit également combattre la surtaxation à son entrée en douane. Les grandes crises de l'exploitation sucrière, qui culminent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, vont amener, à partir du milieu du XIX^e siècle, de nombreux changements et modifier le paysage



Petit-Bourg, l'Ancienne Distillerie

Plan général de la distillerie Bel Air Derozières



Petit-Bourg, l'Ancienne Distillerie

Vue en axonométrie des principaux éléments de la distillerie

agricole en marquant notamment les progrès du rhum au détriment de la production de sucre. Celui-ci abandonne peu à peu l'espace de l'habitation pour être produit dans des centrales à sucre plus modernes et plus rentables dotées de nouvelles machines à vapeur, et susceptibles de concurrencer le sucre de betterave métropolitain alors en plein développement. Les anciens domaines vont passer de main en main jusqu'à être vendus par adjudications à la suite de leur faillite. On voit alors apparaître des acquéreurs dont l'activité est assez éloignée de l'exploitation agricole. C'est par exemple le cas de Mr Loyseau, médecin de profession, qui se porte acquéreur de l'habitation Bel Air en 1864 à la suite d'une vente aux enchères. A la fin du XIX^e s et au début du XX^e s, les habitations, lorsqu'elles ne sont pas ruinées tentent alors de se recycler et de développer la production de rhum qui permet de conserver une unité de production à taille humaine et familiale tout en réclamant des investissements importants mais non démesurés. Les propriétaires fonciers s'associent alors avec des industriels qui apportent le capital financier et créent de nouvelles sociétés. La date du 9 février 1918, qui marque la création de la société Bel Air n'est sans doute pas un hasard : elle s'inscrit en pleine Guerre Mondiale, à une période où les unités de productions de sucre, de sirops et d'alcool sont délaissées et où la demande doit se tourner vers d'autres producteurs

dont les cultures et les infrastructures sont peu touchés par les conséquences de la guerre.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'archéologie industrielle, domaine où les opérations préventives sont assez rares en Guadeloupe. Elle a permis de documenter la typologie des différentes installations industrielles et de retracer l'évolution des techniques pour lesquelles les études sont peu nombreuses. Le cas de la distillerie Bel Air-Derozière, loin d'être isolé, offre un éclairage particulier de la fin de l'activité sucrière des habitations et de leur recyclage ponctuel dans l'industrie rhumière.

Christine ETRICH,
Christophe CHARLERY,
Marie-Emmanuelle DESMOULINS.

■ L'activité minière

Les gisements métalliques de l'île de Saint Barthélemy consistent en des indices très ténus de type filonien ou d'imprégnations de brèches dans un contexte de volcanites d'âge éocène à oligocène avec essentiellement du plomb un peu argentifère (galène) et du cuivre (chalcopryrite et cuivres gris) dans une gangue de quartz et barytine ; ces minéralisations ont été le siège de recherches minières poussées au 19^{ème} siècle vers la fin de la période suédoise.

Des travaux miniers ont ainsi été conduits principalement sur les gisements de Petite Saline en partie centrale de l'île et de l'Anse de Raine en partie sud-ouest ; il s'agit de travaux liés à des initiatives locales et qui se sont échelonnées de 1858 à 1873 avec en particulier la création en 1867 de la SAINT BARTHOLOMEW LEAD MINING COMPANY au capital de 25.000 \$ divisé en 1000 actions de 25 \$. La société avait alors comme principaux actionnaires des habitants de Saint Martin et de Saint Barthélemy ainsi que M.HENWOOD, directeur à l'époque des mines de phosphates de Sombbrero.

La société s'est rapidement adjoint le savoir-faire minier d'ingénieurs anglais avec l'expérience des gîtes de phosphates antillais.

Après une série de périodes de travaux et d'inactivité, en grande partie dictées par les disponibilités financières de la société, les recherches seront définitivement interrompues sans avoir pu mettre en évidence de minéralisations économiques véritables.

A Petite Saline, les travaux sont polyphasés et ont concerné des zones de brèches minéralisées en galène avec des produits d'altération ; ils ont d'abord consisté dans le percement d'une galerie en travers-banc de 91 m avec, à 48 m de l'entrée, une galerie en allongement de 7,5 m vers le sud (et sans doute une seconde galerie en allongement vers le nord éboulée), et d'une cheminée de 25 m de hauteur (aujourd'hui éboulée et remblayée à partir de 10 m de profondeur) avec de courtes recoupes horizontales à - 8 m. Dans un second temps, le travers-banc sera poursuivi sur 43 m afin de rechercher - sans résultat - une autre structure minéralisée et 3 puits verticaux seront creusés dans le secteur, chacun distant de quelques centaines de mètres et dont un aurait atteint d'après les données d'archives la profondeur de 36 m ; l'installation d'une machine à vapeur pour l'exhaure des eaux y sera même envisagée.

Un de ces puits de forte section (7 x 4 m), profond de 8 m, sera foncé sur la cheminée plus ancienne, sans doute pour y récupérer un peu de minerai ; un autre est complètement remblayé actuellement et le

troisième, partiellement murailé, est noyé dès 5 m de profondeur.

A l'Anse de Raine, les travaux ont consisté dans une longue galerie ouverte au ras de la mer mais à présent comblée à 15 m de son entrée par des produits accumulés lors du cyclone Luis, et dans le creusement d'un puits, aujourd'hui complètement remblayé, plus en amont, sur la zone minéralisée. Il est probable qu'il s'agisse des travaux de Ballast Bay cités dans les archives suédoises avec une galerie de recherches en travers-banc destinée à rencontrer un filon cuprifère (« le Champion Lode ») sur lequel des travaux de surface avaient été interrompus par suite de la mauvaise tenue des terrains.

Les technologies de creusement montrent à l'Anse de Raine un abattage à la poudre noire dans des perforations manuelles souvent de fort diamètre (55 mm) inhabituelles pour ce type de travaux souterrains mais qui permettent une augmentation des charges explosives et une diminution du nombre de perforations conduisant, pour des roches dures, à un gain de productivité dans l'avancement de la galerie.

La phase de travaux la plus ancienne de Petite Saline montre par contre une taille mixte avec creusement à l'explosif (poudre noire) dans des perforations à la barre à mine de 25 à 35 mm pour les zones de roches les plus tenaces et un creusement manuel au pic pour les zones de roches plus tendres (brèches, notamment minéralisées) selon un schéma peu fréquent dans les mines métalliques, les tailles mixtes étant souvent réservées à des époques plus anciennes (outillage métallique ou lithique et creusement thermique par le feu). Il s'agit là d'une démarche sans doute à caractère purement économique destinée à économiser l'explosif et à privilégier l'utilisation d'une main d'œuvre bon marché, cet aspect militant pour attribuer la première phase de travaux de Petite Saline à une phase de travaux antérieure à celles de la SAINT BARTHOLOMEW LEAD MINING COMPANY.

Enfin, une recherche par fouilles superficielles a été conduite à une époque indéterminée sur un indice de cuivre très ténu sur les collines entre Saint Jean et Gustavia qui s'est manifestement révélé sans extension.

Ainsi, l'ensemble des travaux miniers de Saint Barthélemy a consisté en des recherches importantes sur des gisements qui ont présenté, comme souvent, des passées suffisamment minéralisées pour justifier des travaux de recherche mais avec un caractère ponctuel et sans développement ; elles ont suscité des espoirs sans rapport avec la réalité des gisements. Les travaux miniers n'ont jamais connu de

véritable phase d'exploitation, la production n'ayant sans doute pas excédé quelques tonnes de minerai. Ces travaux miniers témoignent toutefois d'une démarche systématique dans les tentatives de valorisation des ressources du sous-sol à une époque où l'industrie minière toute récente de l'exploitation des phosphates dans les Petites Antilles était en plein développement et celle-ci a sans doute pu provoquer une émulation dans la recherche minérale sur les îles voisines.

■ Les matériaux lithiques du bâti ancien

Parallèlement à ces études minières, le bâti ancien en pierres, pour l'essentiel d'époque suédoise et qui se localise principalement à Gustavia, a fait l'objet d'une approche spécifique destinée à comprendre la démarche des constructeurs dans le choix des matériaux utilisés.

Il est apparu que ce bâti ancien présente une très forte homogénéité, avec des choix très précis dans les matériaux employés et dans leur utilisation avec seulement un très petit nombre de roches employées.

On rencontre ainsi :

- une microdiorite d'origine immédiatement locale et qui forme le sous-sol de Gustavia et des collines qui la domine ; cette roche très compacte se rencontre lors de terrassements avec une allure en boules plus ou moins altérées en surface ainsi qu'en accumulations en pied de pente d'éboulis à éléments plus ou moins arrondis. De teinte verte à grise et à la cassure conchoïdale, elle représente la pierre à bâtir utilisée dans tous les édifices : murs des bâtiments, citernes, murs de clôture, etc..

Ce matériau n'a que très peu diffusé sur le reste de l'île avec seulement quelques éléments isolés dans le clocher de Lorient.

- des andésites de teinte noire, grise ou rougeâtre, importées de l'île voisine de Saint Kitts et connues sous le terme de « Fire Stones » ; résistantes, légères et faciles à tailler, elles ont été utilisées de façon systématique comme chaînages, notamment d'angles, et comme linteaux et d'une façon générale pour tous les usages nécessitant des matériaux résistants.

Elle n'a été que peu retrouvée sur le reste de l'île, sauf de façon ponctuelle : logement pour les gonds métalliques des portes et fenêtres de l'Eglise de Lorient, tombes, chaînages sommitaux de murets de clôture, etc.

Ces deux roches représentent (avec aussi la brique en quantités limitées), l'essentiel du bâti ancien de Gustavia qui présente ainsi une très forte homogénéité et il faut abandonner la légende d'une importation depuis la Suède des matériaux utilisés pour la construction de Gustavia.

On a ainsi négligé à Gustavia toutes les autres ressources locales en pierres de construction de l'île,

pourtant disponibles à de faibles distances et qui ont été utilisées localement ailleurs, comme les horizons d'hyaloclastites massives, les dacites du Morne Rouge ou encore le calcaire gris et massif de Lurin, pourtant immédiatement voisin de Gustavia, ce dernier employé pratiquement uniquement pour la construction du Wall House dans lequel il joue le même rôle que la microdiorite dans les autres bâtiments.

Le calcaire oolithique blanc de Petit Cul de Sac, très tendre et dont le gisement très localisé se situe à l'extrémité nord-est de l'île, se rencontre ponctuellement dans Gustavia en particulier dans les édifices religieux (église anglicane) mais surtout à Lorient dans l'église catholique et les édifices voisins (citerne, maison des Sœurs) ainsi que pour la construction de tombes ; la situation du gisement en bordure d'une plage abritée avec un appontement facile a permis une exportation aisée vers d'autres points de l'île. Des traces de scie s'observent sur les pierres des édifices ainsi que dans la carrière et ce type de découpage permis la production de moellon de forme régulière et de plaques destinée à un habillage des murs.

Ces choix précis dans le type et l'utilisation des matériaux de construction ne sont pas imposés par les conditions naturelles ou par la disponibilité des ressources locales mais témoignent à la fois d'un souci technique et d'une volonté architecturale et esthétique visant à la recherche d'homogénéité du bâti et ce d'autant plus que l'on a amené par voie de mer des matériaux provenant d'une extrémité de l'île et même d'une île voisine.

Ils témoignent également d'une plus grande facilité de transport par mer que par terre au sein de l'île, cet aspect n'ayant sans doute disparu que relativement récemment avec la création de voies de communication.

Pierre ROSTAN

Le site de Bas-de-la-Source a été re-localisé, dans un secteur où il n'était pas connu à la suite de travaux de terrassement liés à la réhabilitation du quartier du même nom (observations A . Chancerel). Une petite opération de sauvetage a été menée dans le secteur où le site était menacé. Après ouverture d'une tranchée de reconnaissance, nous avons procédé à la fouille d'une aire rectangulaire de 72 m².

Le site s'étend sur l'arrière du cordon sableux, à environ 50 m du bord de mer, en rive droite de la Rivière de Saint-Louis, sur environ 350 m de long entre le cimetière et le bourg. Il n'occupe que la partie sableuse du cordon et s'interrompt à environ 100 m du rivage dans une petite dépression marécageuse.

La stratigraphie est relativement simple : la partie supérieure (couche A) est un sable gris-noir charbonneux très riche en mobilier de la période historique. Cette couche de 25 cm d'épaisseur est venue tronquer et perturber la couche sous-jacente

(couche B) de sable gris-brun de 15 cm d'épaisseur où retrouvent des vestiges amérindiens encore mêlés à des restes coloniaux. La couche d'occupation principale (couche C), est un sable brun-beige de 15 cm d'épaisseur environ assez riche en restes alimentaires (coquilles, faune vertébrée) et domestiques (poterie et outillage lithique). La séquence se termine par la couche D, de 25 cm d'épaisseur contenant encore des restes coquilliers (*Donax*) et de très rares tessons de céramique. Cette dernière couche recouvre un sable coquillier beige où l'on ne retrouve que quelques *Strombus gigas* qui paraissent être des calages de trous de poteaux dont le remplissage sableux beige est peu différencié de l'encaissant.

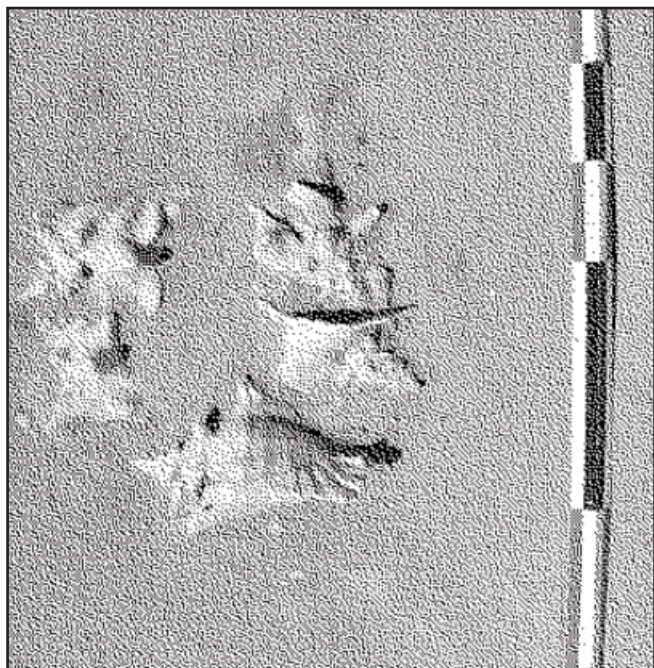
On notera la présence d'au moins trois sépultures dans le secteur ouest de la zone fouillée. Deux sépultures d'adultes ne subsistent qu'à l'état de



Saint-Louis, Bas de la Source
Couche d'occupation du site (couche C)

lambeaux très perturbés par l'activité coloniale (labours et terrassements). Les corps paraissent en position fœtale, ce qui permet de supposer qu'il s'agit de sépultures précolombiennes. Un autre individu, probablement un enfant, est enterré à proximité immédiate d'un trou de poteau : les ossements sont extrêmement dégradés (« en poudre ») et aucune observation anthropologique utile n'a pu être réalisée. Ces sépultures sont en cours d'étude par Thomas Romon, anthropologue à l'INRAP.

La céramique est assez morcelée. Elle est constituée de 892 tessons représentant un poids total de 20,3 kg soit 280 g/m². Les remontages sont rares (10 remontages impliquant 26 tessons). Les formes sont essentiellement des jattes ouvertes (75 tessons) ou fermées (24 tessons), des pots et écuelles de dimensions réduites (37 tessons) et des platines (36 tessons) la plupart apodes mais parfois à pieds (10 tessons). Les surfaces sont grossièrement lissées, souvent peintes en rouge (222 tessons), parfois « scratchées » (45 tessons). Les bords sont pour la



Saint-Louis, Bas de la Source

Calage de poteau réalisé avec des conques de lambis

plupart soit droits arrondis ou effilés, soit ourlés triangulaires internes. Les décors sont très rares : cannelures curvilignes larges pour 2 tessons, cannelures curvilignes sub-parallèles étroites pour 7 tessons et un décor présent sur deux tessons constitué de perforations grossières et ligne parallèle au bord. A noter la présence de 3 « jetons » façonnées par usure d'un tesson de céramique, d'une fusaïole et d'un élément pouvant être un pied de statuette modelé. Toutes ces caractéristiques, ainsi que la présence de bords renflés intérieurs, suggèrent une attribution post-saladoïde, probablement

troumassoïde qui reste à confirmer par une étude plus poussée.

Le mobilier lithique est assez faiblement représenté : il consiste en 17 éléments en roche volcanique (galets, plaquettes) avec traces d'utilisation ou non, 10 éclats de silex et 5 lames de haches en cherto-tuffite, roche originaire de l'île de Saint-Martin. On pourrait y ajouter un nombre important de fragments de calcaire roulés, qui sont pour la plupart calcinés, témoins d'une utilisation dans des foyers ou des structures de cuisson.

Les coquilles marines récoltées représentent 21 kg. Ce mobilier sera étudié ultérieurement par N. Serrand du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris. Cet ensemble se caractérise par une diversité spécifique, certaines espèces représentées étant même assez peu fréquentes sur les sites précolombiens étudiés à ce jour, en particulier les Murex et les Strombes combattants (*Strombus pugilis*) dont plusieurs exemplaires portent une perforation du labre. Il est à noter l'abondance de *Donax* et la présence de Néritines d'eau douce probablement récoltées dans la Rivière de Saint-Louis voisine. L'industrie et la parure sur coquille est peu représentée : parmi les 15 éléments, on peut noter la présence de 7 lames de haches ou ébauches de lames en *Strombus gigas*.

La faune vertébrée a été échantillonnée par tamisage d'une zone test. Elle paraît essentiellement constituée par des restes de poissons.

Enfin trois dates radiocarbone ont été réalisées. Les deux mesures sur *Strombus pugilis* prélevées dans la couche archéologique : Beta 204 153 et Beta 204 154 fournissent des dates cohérentes : Cal AD 830-1020 2s et Cal 710-950 2s. Une mesure (Beta 204 155) a été réalisée sur un *Strombus gigas*, calage dans un trou de poteau et fourni une date sensiblement plus ancienne : Cal 600-770 2s.

Ces données indiquent une occupation principale (couche archéologique) post-saladoïde très ancienne, peut-être précédée par une occupation saladoïde tardive mais qui n'a pas laissé de vestiges mobiliers caractéristiques.

Christian STOUVENOT

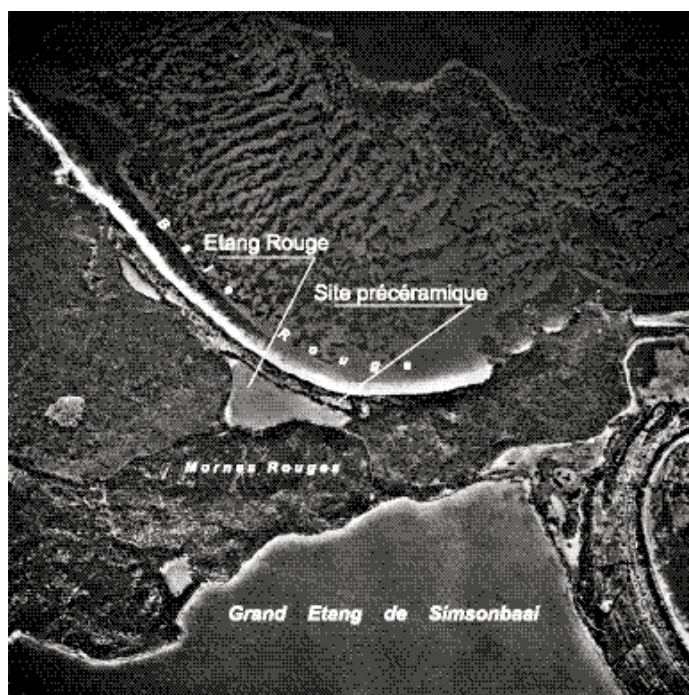
Le site de l'Etang Rouge est localisé dans la partie occidentale de l'île de Saint-Martin, sur la péninsule des Terres Basses. Les occupations précéramiques sont repérées dans la partie centrale de la Baie Rouge, au niveau du cordon littoral sableux situé entre le rivage caraïbe au nord et l'Etang Rouge au sud. Cette disposition, cordon littoral sableux fermant en arrière un étang est un schéma géomorphologique fréquent dans le contexte insulaire tropical des Petites Antilles. Ce cordon littoral est constitué d'une accumulation de niveaux de sables d'origine marine et éolienne qui forment un bourrelet de 6 m d'altitude, parallèle au rivage. Les vestiges s'étendent le long du flanc sud du cordon, côté étang, où les occupations sont identifiées à partir de 25 m du rivage jusqu'à 60 m en arrière. Les niveaux sont marqués par quatre phases de pédogenèse, la dernière correspond au sol actuel, les trois autres à des paléosols enfouis. La séquence stratigraphique est rythmée par des vestiges d'occupations distribués sur toute la hauteur de la séquence. En plan, leur superficie et leur densité sont très variables. Il s'agit essentiellement de restes coquilliers, résultants d'actes de consommation, de structures de combustion et de quelques éléments d'industrie lithique et sur coquille.

Les zones préservées du gisement nous renseignent sur la fonctionnalité des occupations ici presque exclusivement liées à la consommation de coquillages, principalement le bivalve *Arca zebra*. Les

problèmes de conservation différentielle biaisent la représentativité des restes de faune vertébrée et de crustacés et il est fort probable que la part de ces espèces dans le régime alimentaire des précéramiques ait été plus importante.

L'essentiel des structures de combustion apparaît en relation avec la chauffe de pierres et la cuisson de coquillages. Ces cuissons semblent réalisées indépendamment par espèces, comme en témoignent les aires de rejets différenciées dans les zones les mieux conservées. Malheureusement des facteurs post-dépositionnels — passages de nappes d'eau sur le site lors des tempêtes et fréquentation répétée de la zone par l'homme — ont gommé le détail des aires d'occupation sur la plus grande partie du gisement, limitant l'étude de l'organisation spatiale. Néanmoins les assemblages de vestiges retrouvés tout le long de la séquence stratigraphique — faune, industries, pierres de chauffe, coraux et charbons — permettent de constater que ce sont visiblement toujours les mêmes pratiques qui s'y sont répétées au cours du temps, soit la cuisson et la consommation de coquillages. La répétition des mêmes activités sur cet emplacement en fait un lieu spécialisé dans la cuisson et la consommation de bivalves, l'absence de répartition spatiale détaillée ne limitant pas l'interprétation du gisement.

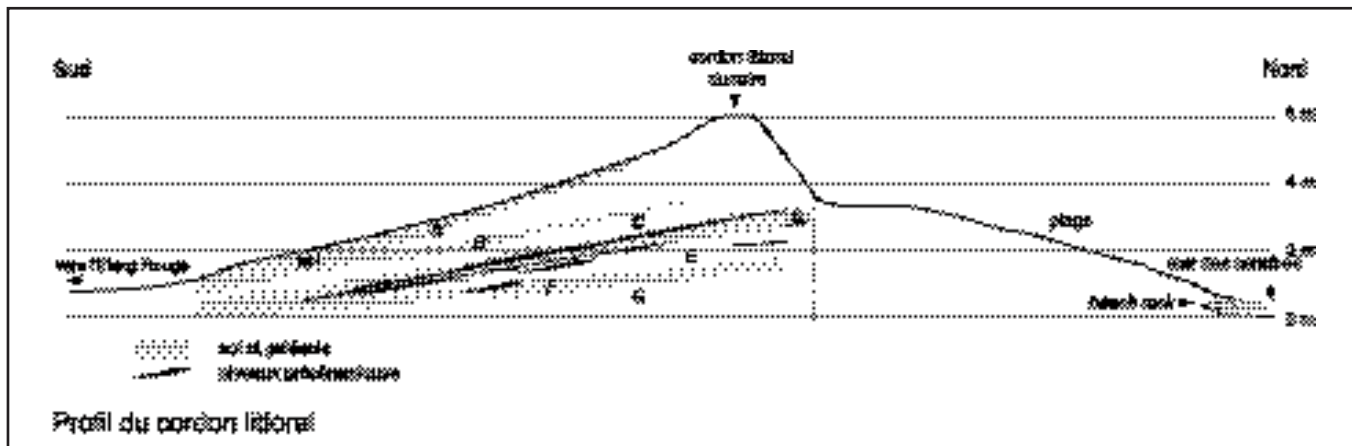
L'industrie sur coquille n'a fourni que trois haches sur *Strombus gigas*, outil incontournable des occupations



Photographie IGN, mission 1954.

Saint-Martin, Etang Rouge

Localisation du site précéramique sur la photographie aérienne de l'IGN de 1954



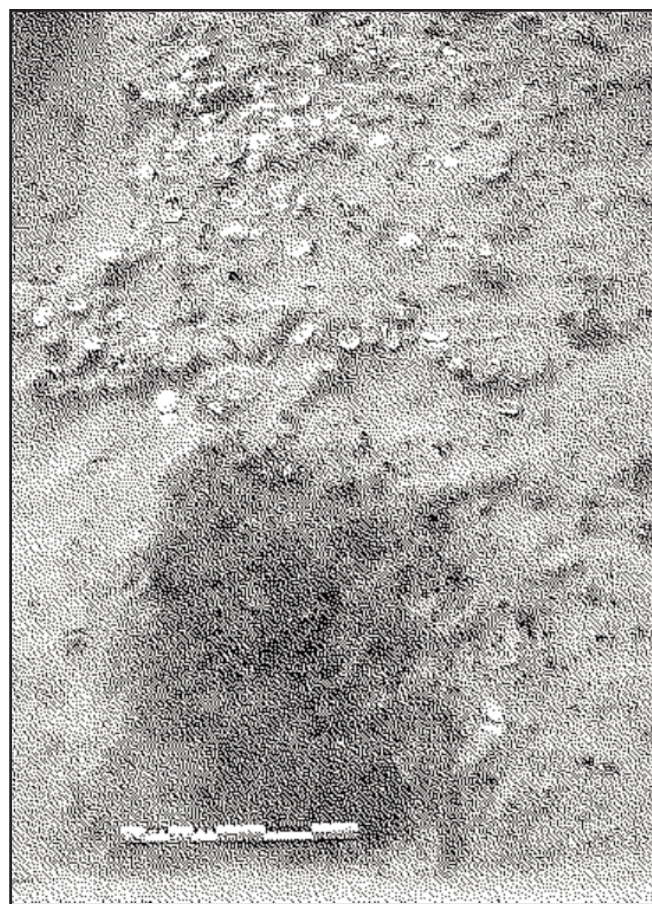
Saint-Martin, Etang Rouge
Profil du cordon littoral et niveaux archéologiques

précéramiques. Aucun dépôt de haches n'a été retrouvé et les éléments de la chaîne opératoire ne sont représentés que de façon anecdotique. Deux éléments sont atypiques dans l'outillage du gisement. Il s'agit de deux *Cittarium pica* découpés et abrasés au niveau de la première spire dégageant ainsi une sorte de préhension. Ces éléments étant fragmentaires leur interprétation est délicate. Ces données montrent que la production de haches sur coquille, par comparaison avec l'atelier connu sur le site de Baie Orientale, n'a été qu'une activité marginale.

Les vestiges lithiques récoltés sur le site d'Etang Rouge, sur les autres gisements précéramiques de l'île et d'une façon générale sur tout ceux de la période archaïque, montrent que ces populations n'ont pas eu besoin de développer une technologie élaborée pour subvenir à leurs besoins. Finalement cette production ne serait qu'une suite d'outils d'économie, obtenus par un débitage opportuniste où seules des qualités basiques étaient recherchées. Cette industrie en est d'autant plus intéressante, mais son étude est bien plus complexe en l'absence de schémas préétablis. La pauvreté en outils et l'absence de référentiels expérimentaux dans ce contexte antillais ne facilitent guère sa compréhension. Toutefois, il ne faut pas négliger son importance comme le suggère la présence de silex, matière exogène à l'île, dont l'approvisionnement a demandé un investissement certain. Il faut ajouter aussi qu'une part de cet outillage est peut-être absente, comme en témoignent des roches vertes en cours d'argilisation dont certaines ont conservé la forme de haches.

Les données les plus intéressantes et les plus essentielles du point de vue de l'occupation précéramique à l'échelle de l'île et de la Caraïbe seront apportées par l'interprétation des datations absolues. Malgré les questions taphonomiques mises en avant par l'étude géomorphologique, et qu'il conviendra probablement d'affiner par la confrontation avec les données archéologiques, radiométriques et expérimentales, l'étude économique et chronologique du gisement conserve toute sa validité.

L'occupation précéramique des Petites Antilles est actuellement très mal documentée et les sites reconnus y sont extrêmement rares. Un seul gisement est avéré en Guadeloupe (Richard, 1999) et aucune occupation de cette phase n'est attestée en Martinique. En ce qui concerne les îles du Nord, quelques installations sont connues à Anguilla (Crock et al., 1995), à Saba (Hofman, Hoogland 2005), à St Eustache (Versteeg, 1994) et à Antigua. En revanche, l'île de Saint-Martin possède maintenant 4 gisements documentés par des fouilles, qui illustrent les phases



Saint-Martin, Etang Rouge
Aire de cuisson et de consommation de bivalves

anciennes et récentes de la période précéramique. Pour Etang Rouge, la datation actuellement disponible, à 3490±40 BP concerne la partie médiane de la séquence stratigraphique. D'autres datations sont en attente, elles permettront de caler l'ensemble de la séquence. Le complexe précéramique de Baie Rouge apparaît comme un site important pour la connaissance des premières occupations amérindiennes dans les Petites Antilles car il est stratifié et polyphasé, même si les données sur la structuration spatiale sont partiellement altérées. Le déficit actuel de la connaissance concernant cette période renforce l'intérêt que l'on doit porter à ce site. Une synthèse des données du site d'Etang Rouge est envisagée lorsque les résultats de toutes les analyses

seront disponibles. Enfin, à l'échelle de Saint-Martin, grâce à l'ensemble des interventions réalisées depuis quelques années, les données concernant cette période s'accumulent et le paysage précéramique prend forme. Certaines observations sont récurrentes et les sites d'activités commencent à se ranger dans des catégories plus variées que l'on pouvait initialement le supposer.

Dominique BONNISSENT
avec la participation de Pascal Bertrand
Pierrick Fouéré
Nathalie Serrand

SAINT-MARTIN Etang Rouge lot 410

PRECOLOMBIEN

Le diagnostic archéologique effectué en prévision d'un projet de construction de maison individuelle a consisté en trois tranchées de sondage à travers le cordon sableux littoral qui se sont révélés négatives. Ils présentent tous les trois la même séquence sédimentaire dans laquelle on discerne un paléosol constitué de sable induré marron comportant un système racinaire assez dense. Celui-ci renferme quelques rares particules de charbon bois et des coquillages isolés (burgos, astrées et lambi) disséminés sur l'ensemble des sondages. Les burgos

portent des traces de combustion. Les indices d'occupation humaine sont donc extrêmement ténus, contrairement aux résultats du diagnostic et de la fouille effectués à l'autre extrémité du cordon sableux où figurait une occupation pré-céramique très dense. Ce diagnostic a donc permis de circonscrire l'installation amérindienne à cette partie orientale de l'Etang Rouge.

Christine ETRICH

SAINTE-ROSE ZAC Emeraude

PRECOLOMBIEN

Le projet est localisé sur un plateau en savane, en arrière de l'Anse Nogent et de l'embouchure de la rivière du même nom, à moins de 200 m du rivage. Le contexte archéologique du secteur est relativement sensible avec 6 sites archéologiques répertoriés par le SRA dans un rayon de moins de 500 m.

Actuellement, cette parcelle est une des dernières non bâtie de la ZAC. Elle correspond à un terrain plus ou moins rectangulaire de 12 000 m en pente douce vers la mer.

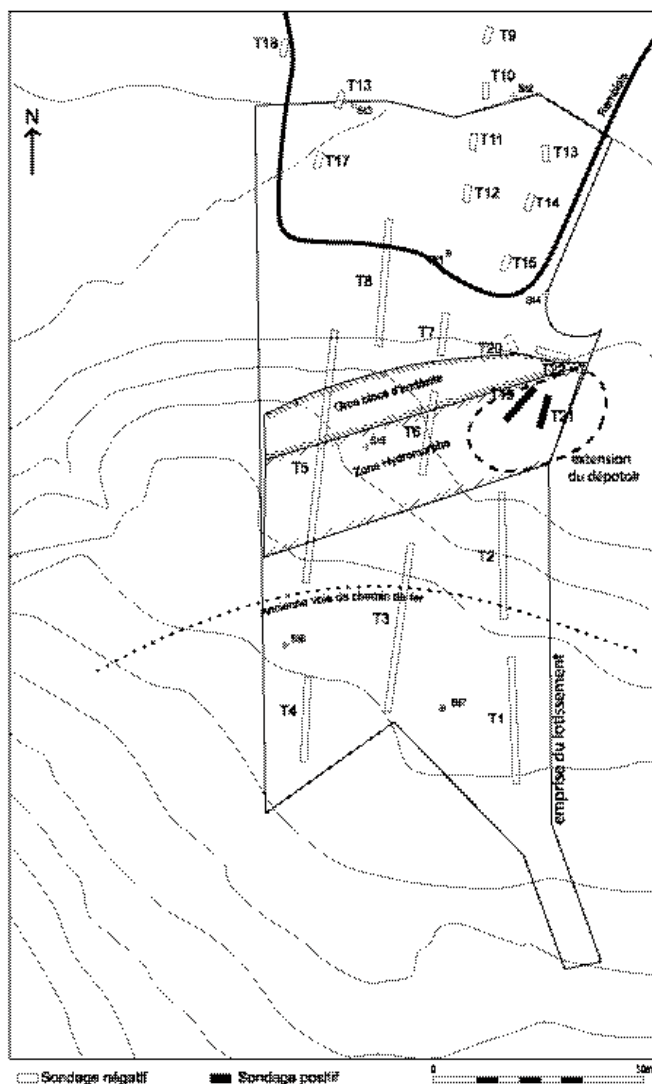
Le diagnostic a consisté en 22 tranchées de sondage à la pelle mécanique couvrant une superficie de 725 m, soit 6 % de l'emprise totale du projet.

Les tranchées T19 et T21, seules positives sur toute l'emprise, ont révélé la présence d'un dépotoir amérindien. Celui-ci est composé de céramiques et de produits lithiques, seuls éléments conservés dans ce contexte sédimentaire très acide. Les vestiges sont présent entre 20 et 70 cm sous le niveau du sol actuel, en partie dans une formation d'argile. La pédogenèse

est postérieure au dépôt anthropique. La surface de ce dépotoir est assez restreinte sur l'emprise du projet, moins de 400 m. Ses limites ont été clairement identifiées et se poursuivent très probablement dans la parcelle adjacente.

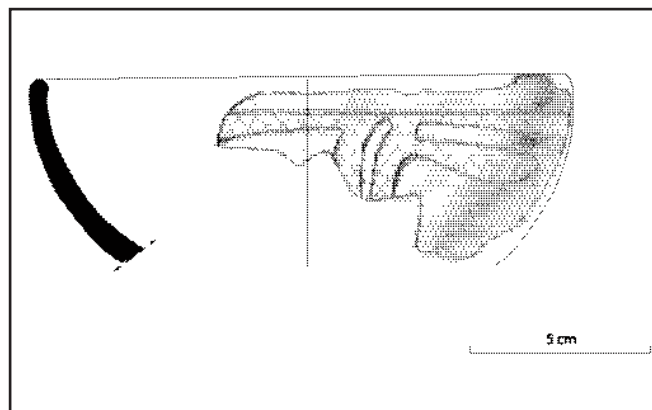
La céramique se compose de 485 tessons de taille très variable, comprise entre 1 cm pour les esquilles et un peu plus de 10 cm pour les fragments les plus importants, représentant un peu plus de 10 Kg. Les collages, hors cassures fraîches, sont extrêmement rares.

Aucune forme fermée n'a été identifiée. Le pourcentage de platines est de 28%, elles sont toutes apodes et possèdent un bord relevé triangulaire. Pour les autres formes, les bords simples sont les plus communs (57%), puis viennent les bords ourlés externes (33%). Les bords ourlés internes sont très peu représentés (10%). Le nombre de formes carénées est assez important et est corrélé aux bords ourlés externes.



Sainte-Rose, ZAC Emeraude
Plan général et implantation des sondages

La conservation des traitements de surface est extrêmement médiocre, une cinquantaine de tessons présente des traces de brunissage et un peu moins



Sainte-Rose, ZAC Emeraude
Céramique décorée attribuée au Huécoïde

d'une vingtaine des restes d'engobe. Quelques éléments modelés, principalement des anses et des papules figurent dans la série. Quelques pièces présentent des décors incisés dont des motifs en bandes curvilignes de croisillons incisés.

L'interprétation chrono-culturelle rapporte cette série au Huécoïde pour quelques pièces et au Saladoïde ancien pour d'autres. Il n'y a cependant aucun bord triangulaire caractéristique du Saladoïde.

La série lithique se compose de petits éléments taillés en silex, jaspé et quartz et de galets naturels portant des traces d'utilisation ou d'enlèvement. Ces éléments n'ont été retrouvés que dans le dépotoir. On y relève notamment un petit nucleus en silex, des galets bouchardés ou à cupules et un élément en chertotuffite de Saint Martin. Ces éléments n'apportent aucune information typo-chronologique supplémentaire.

Thomas ROMON

TERRE DE BAS La Poterie

COLONIAL

et Rosemond MARTIAS
En 2002, une première campagne de fouilles sur le site de l'habitation-poterie dite Fidelin située à Grande Baie sur l'île de Terre-de-Bas a consisté en 13 sondages destinés à évaluer le potentiel archéologique du site. Ces sondages ont mis en évidence l'importance archéologique, patrimoniale et économique du site grâce à plusieurs découvertes (les angles de trois maisons de travailleurs, un mobilier céramique original et archéologiquement peu connu, des niveaux de sol d'occupation ou de travail conservés et une stratigraphie prouvant l'aménagement d'une terrasse artificielle préalablement à l'implantation du site).

La deuxième campagne de fouilles s'est déroulée du 28 octobre au 13 décembre 2004. Le programme initialement prévu a malheureusement été contrarié par une série de contretemps d'abord climatiques avec notamment l'inondation du site par les eaux pluviales jusqu'à fin novembre qui a rendu plusieurs endroits, notamment la partie sud, impraticables à la fouille. Le 21 novembre un séisme de magnitude 6,3 sur l'échelle Richter, à l'épicentre situé seulement à 15 km au sud de l'île, a entraîné l'écroulement partiel de plusieurs bâtiments de la poterie, ainsi que de maints édifices de la commune. Des répliques importantes ont interdit toute fréquentation du lieu pendant les jours qui ont suivi.



Terre-de-Bas, La Poterie
Structure composée de briques et de lambis
découverte à proximité du mur 1

La fouille a dû s'adapter à ces aléas et s'est surtout concentrée dans la moitié nord du site : dans l'atelier, au niveau du moulin et près du chemin d'accès. Après le séisme et des travaux de consolidation urgents, le travail a repris en suivant des règles de sécurité très rigoureuses.

Malgré les événements, la campagne a augmenté la connaissance du site sur différents points.

- Le moulin à broyer la terre

Le sondage 14 a permis de dégager le niveau de sol de la goulotte et de comprendre la construction du

moulin, de sonder le trou de l'axe horizontal relié au bras vertical qui maintient la roue de broyage. Le sondage 15, à l'extérieur du moulin, a mis en évidence un passage pavé circulaire permettant aux bêtes de travailler sans s'embourber.

- L'atelier

Les sondages 16, 17a et 17b ont été implantés à l'intérieur de l'atelier. Le premier a permis de retrouver un niveau de sol fait d'un dallage de carreaux et de plinthe au nord-est. Les deux autres ont été réalisés afin de vérifier si la zone de travail des potiers retrouvée pendant la campagne précédente se prolongeait plus au sud, si des structures pouvaient être reliées à des trous de poteaux et enfin si le sous-sol était partout uniforme. Aucun niveau de sol ou de murets identiques à ceux retrouvés en 2002 n'ont été retrouvés. Toutefois, l'observation des niveaux inférieurs a confirmé la présence des niveaux les plus anciens retrouvés dans le sondage 1A. Aucun indice pouvant se rattacher à des structures en négatif (trou de poteau) fut découvert.

- La zone nord / nord-ouest

Les récents travaux d'aménagement de l'accès au site ont nécessité l'intervention d'un engin mécanique pour dégager les vestiges des très gros rochers et débris provenant de la falaise ou de la route détruite.

Cette deuxième campagne particulièrement difficile et très perturbée a néanmoins apporté de nouvelles données. Le potentiel archéologique du site, qui s'est confirmé pendant l'opération, donnera lieu à une troisième campagne pour reprendre notamment l'étude initialement programmée de la zone sud où se situent les maisons des travailleurs.

CAVITES NATURELLES DE GUADELOUPE

PRECOLOMBIEN

Isabelle GABRIEL

Le programme 2004 s'est poursuivi par quelques prospections permettant la découverte de nouvelles cavités présentant des traces d'occupation, notamment à Saint-Barthélemy. Cependant l'essentiel de l'activité a été orientée vers la réalisation de sondages. Deux cavités ont été sondées en 2004 : l'abri à pétroglyphes du Moule et l'abri Cadet 3 à Capesterre-de-Marie-Galante (voir notices dans ce bilan).

Compte tenu du corpus de cavités connues, il est bien entendu trop tôt pour avancer des analyses concernant leur occupation humaine en Guadeloupe. Cependant quelques faits semblent d'ores et déjà acquis :

- les occupations sont de «petites occupations» :

aucun abri ou grotte avec une occupation lourde n'a été retrouvé

- le faciès des sites est souvent un faciès d'habitat (présence de faune et de coquillages consommés, de céramique culinaire, d'outils en pierre utilitaires)

- le mobilier archéologique (sauf pour l'abri des Grandes Salines à Saint-Barthélemy) est souvent présent en quantité réduite et peut se limiter aux vestiges alimentaires (Abri à pétroglyphes du Moule) ;

- les fonctionnalités des sites sont variées : halte temporaire, utilisation funéraire (avec de possibles pratiques non conventionnelles comme à Cadet 2) ou cultuelle (cavités ornées) ;

- au moins une occupation est liée à la présence temporaire d'eau douce ;

- les occupations dont l'attribution culturelle est connue sont au nombre de 7 : six sont post-saladoïdes (dont 4 à la Désirade) et une seulement

- les remplissages des sites sondés sont contre toute attente parfois très épais ;
- aucun aménagement de l'espace intérieur n'a été retrouvé.

Christian STOUVENOT
et Gérard RICHARD

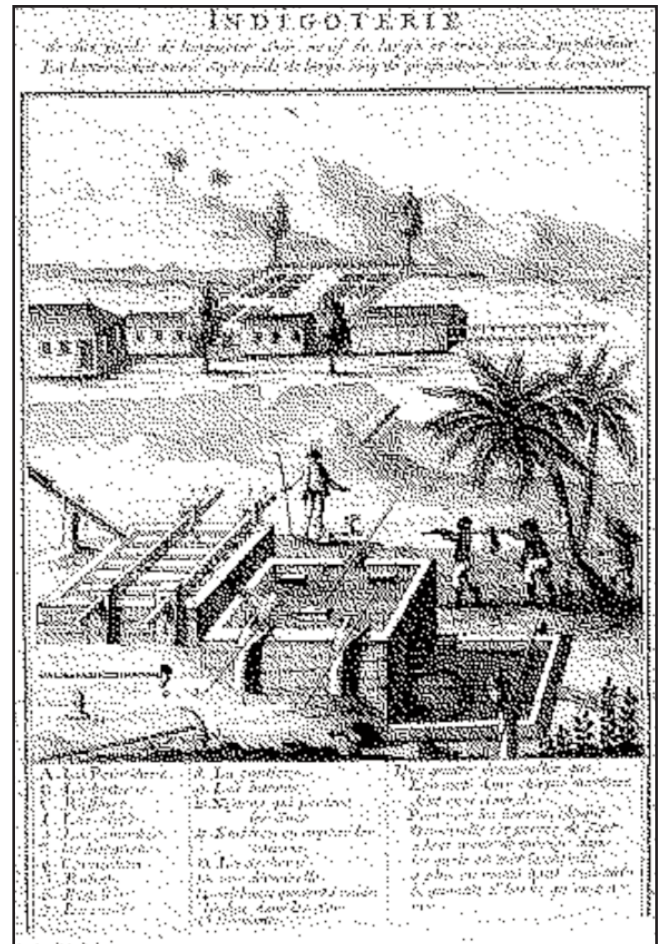
COLONIAL

- une en Basse-Terre,
- cinq en Grande-Terre,
- vingt-trois à Marie-Galante.

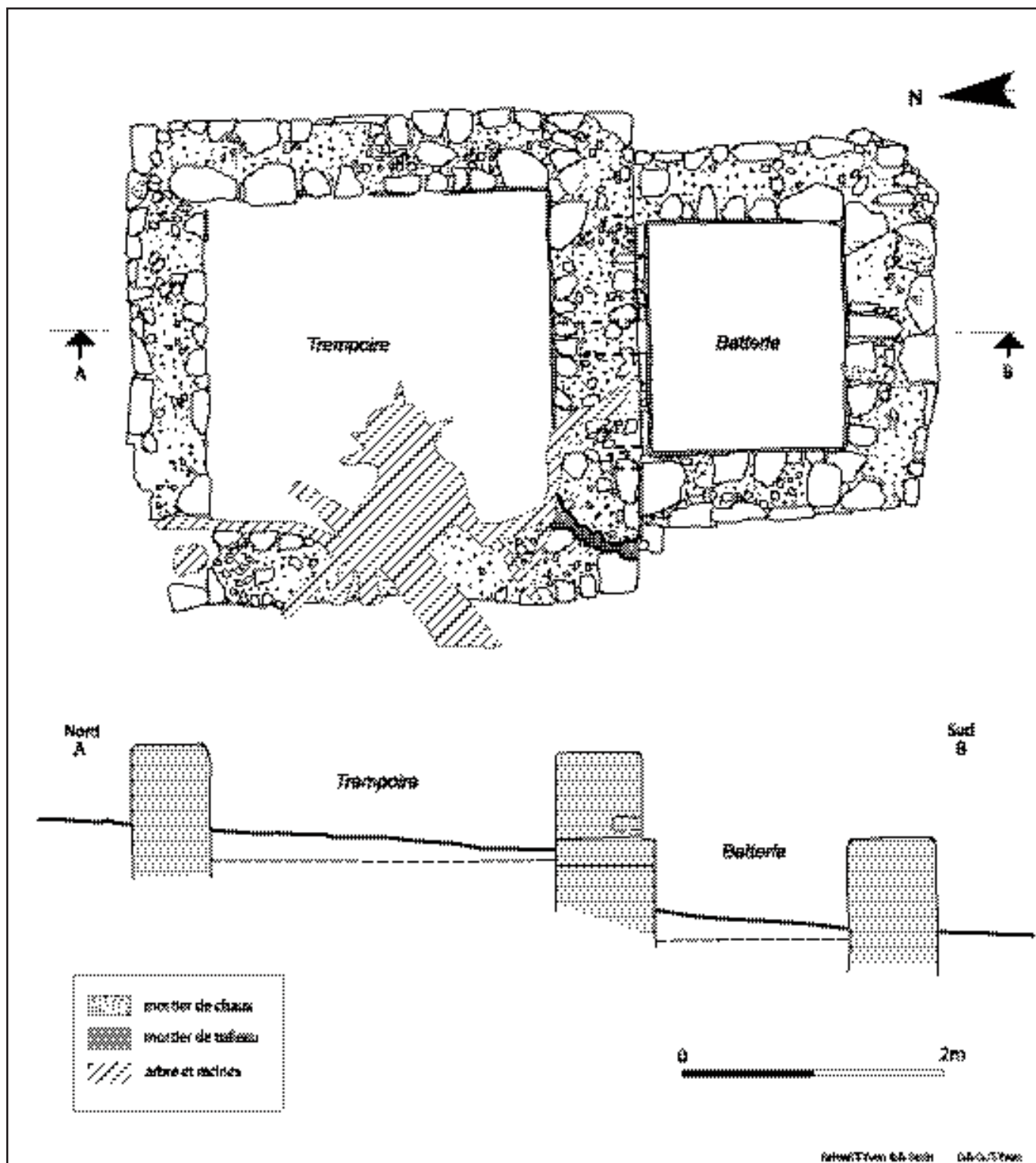
■ L'implantation des indigoteries

La Grande-Terre et Marie-Galante présentent des conditions géomorphologiques très comparables : toutes deux calcaires, les réserves d'eau douce sont

De plus, l'est de la Grande-Terre et l'est de Marie-



Gravure représentant une indigoterie extraite de Monnereau 1765, Le parfait indigotier ou description de l'indigo du Cap aux isles francaises de l'Amérique



Indigoteries de Guadeloupe,

Relevé en plan et coupe transversale de l'indigoterie d'Anse à la Barque, Vieux-Habitants

Galante disposent de littoraux secs qu'affectionnent particulièrement les plants d'indigo. Certains auteurs du XVIII^e siècle comme Beauvais-Raseau précisent en outre que les sols calcaires constituent un atout supplémentaire pour la culture de cette plante (Beauvais-Raseau, 1761, p.60).

En Basse-Terre, un seul secteur limité de la Côte-

sous-le-Vent compris entre la ville de Basse-Terre et Bouillante semble pouvoir convenir à la culture de l'indigotier, et donc à l'implantation d'indigoteries. Il correspond en effet à la zone la plus sèche de la Basse-Terre qui est dans l'ensemble très arrosée. La seule indigoterie aujourd'hui connue en Basse-Terre se situe dans cette zone géographique, à l'Anse à la Barque. Elle a fait l'objet d'un relevé pierre à pierre

dans le cadre de cette campagne de prospections. Une autre indigoterie est mentionnée dans les sources anciennes à Bouillante. Bien que ne disposant pas d'un sous-sol calcaire faisant office de réservoir, les producteurs d'indigo pouvaient utiliser les cours d'eau ou ravines pour alimenter leurs installations en eau. Mais il est possible qu'en raison des crues cycloniques, les vestiges d'indigoteries aient été moins préservés dans ce secteur.

■ Conclusion et perspectives de recherche

Même si une partie de la Côte-sous-le-Vent en Basse-Terre répond aux exigences de base pour produire de l'indigo, la côte est de la Grande-Terre et la côte est de Marie-Galante sont les secteurs qui rassemblent un maximum d'atouts pour atteindre une production optimale d'indigo. Il n'est donc pas surprenant que ces

deux îles produisent à elles seules à la fin du XVIII^e siècle les deux tiers de la production totale guadeloupéenne et que la grosse majorité des vestiges d'indigoteries aujourd'hui recensés s'y trouvent.

Peu à peu, un modèle prédictif d'implantation de ces installations artisanales semble se dessiner. Il serait intéressant de déterminer s'il reste valable pour les autres îles des Petites Antilles où l'indigo a été produit. Toutefois la recherche sur les indigoteries en Guadeloupe se heurte à une inconnue : aucune ruine d'habitat ni aucun mobilier archéologique colonial n'a pu être observé à proximité des cuves. Sont-elles rattachées à des habitations relativement éloignées ou existait-il un habitat spécifique qui n'a laissé que peu de traces ? Des investigations supplémentaires de terrain pourront peut fournir des éléments de réponse.

MODIFICATIONS DES PALEO-ENVIRONNEMENTS ET OCCUPATIONS PRECOLOMBIENNES A SAINT-MARTIN

PRECOLOMBIEN

Tristan YVON

■ Rappel des objectifs du projet collectif de recherche

Les recherches archéologiques menées depuis une dizaine d'années sur l'île conduisent au constat suivant : l'occupation précolombienne couvre une fourchette chronologique d'environ 4000 ans et nous ignorons pratiquement tout du cadre paléo-environnemental de la fin de l'Holocène, dans lequel ont évolué ces sociétés.

Ce projet collectif de recherche propose de replacer les cultures amérindiennes de l'île de Saint-Martin au sein d'un cadre paléo-environnemental. La reconstitution de l'évolution de ces paléo-milieus très spécifiques insulaires et tropicaux permet une approche plus complète dans la connaissance des cultures précolombiennes, vraisemblablement influencées et conditionnées par leur environnement. Ce programme pluridisciplinaire est orienté vers l'acquisition de données en vue de l'élaboration de référentiels tant du point de vue de l'archéologie que des paléo-environnements.

L'étude a consisté à établir deux référentiels chronologiques, l'un concernant l'évolution des paléo-environnements, l'autre l'occupation humaine. Le référentiel pour les paléo-environnements est basé sur des sondages géologiques et leur analyse sédimentologie, climats, végétation, micro paléontologie sur des datations absolues et des études documentaires. Les étangs, dans le contexte local, correspondent au milieu qui enregistre avec le maximum de sensibilité les oscillations du climat de

façon continue et détaillée.

Le référentiel sur l'occupation humaine repose sur l'étude de gisements précolombiens récemment documentés par des fouilles archéologiques et également sur des datations absolues couplées avec des études typologiques de matériel (principalement la céramique). On définit ainsi les phases culturelles et leurs spécificités. La séquence sédimentaire étudiée pour la lagune de Grand-Case couvre toute la période d'occupation précolombienne et les premiers résultats montrent de possibles corrélations entre les phases culturelles et les changements paléo-climatiques durant l'Holocène.

■ Les problématiques culturelles

Les problématiques générales s'articulent autour de la succession des cultures précolombiennes caractérisées par les transformations de leurs modes de vie, par les migrations et par les changements perçus dans les économies de production et l'exploitation des milieux. L'aire géographique correspond à un territoire bien délimité : l'île de Saint-Martin. Dans ce contexte caribéen, plusieurs points chronologiques correspondant à des phases de transition dans l'occupation humaine pourraient éventuellement être conditionnés par des modifications paléo-environnementales régionales.

La séquence de l'occupation précolombienne de l'île de Saint-Martin, actuellement la plus complète disponible pour les Petites Antilles, couvre une fourchette chronologique d'environ 4000 ans, de 2500 av. J.-C. à 1500 ap. J.-C. On perçoit trois principales

phases : une période précéramique suivie de deux phases céramiques, saladoïde et post-saladoïde. La première phase «Archaïque» couvre un peu plus des deux derniers millénaires avant J.-C., elle est caractérisée par une population de pêcheurs-collecteurs nomades. La seconde phase «Saladoïde» est marquée par l'arrivée des premiers horticulteurs-potiers vers 500 av. J.-C. Cette phase s'interrompt autour du IX^{ème} siècle de notre ère. Enfin, la troisième phase, «post-Saladoïde», est caractérisée par une succession de cultures. Cette dernière phase s'interrompt, d'après les éléments actuellement connus, entre les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Christophe Colomb découvre l'île le 11 novembre 1493 lors de son deuxième voyage, elle est alors décrite comme inhabitée.

On s'interroge sur la nature des facteurs ayant pu influencer les mouvements de population et/ou les changements culturels, d'une part à l'échelle de l'île et d'autre part, plus généralement, au sein des Petites Antilles. Ce sont les deux principales phases de transition reconnues sur l'île, précéramique / saladoïde autour de 500 av. J.-C. et saladoïde / post-saladoïde que l'on situe actuellement autour du IX^{ème} siècle, qui retiennent particulièrement notre attention. Egalement la diversité des cultures post-saladoïdes à Saint-Martin - au moins trois sont clairement identifiées entre les IX^{ème} et XVI^{ème} siècles par de nouveaux complexes culturels - est difficile à interpréter par rapport à la longue durée de la phase saladoïde antérieure. Des facteurs socio-économiques sont certainement liés à ces changements culturels, mais il n'est pas exclu qu'ils soient en partie influencés par des changements du milieu.

■ Les données paléo-environnementales

Les données paléo-environnementales reposent sur l'étude du remplissage de la lagune de Grand-Case, située dans la partie nord de l'île. La séquence étudiée a fourni à la base une datation vers 2900 av. J.-C., elle couvre donc toute la période précolombienne. La lagune de Grand-Case, d'une superficie de 47 ha, est située à l'exutoire de l'un des plus grands bassins versants de l'île, isolé de la mer par un cordon littoral sableux. La géométrie des dépôts a été reconnue par une série de sondages réalisés au pénétromètre dynamique, à la pelle hollandaise et à la tarière couplés avec les données des sondages réalisés pour la construction de l'aéroport situé au milieu de la lagune. Des carottes, extraites au carottier russe, ont permis de recueillir un enregistrement sédimentaire et pollinique continu, couvrant l'Holocène récent.

La séquence comprend de la base au sommet :

- des sables et blocs dioritiques pouvant être d'origine alluviale ou correspondre au substratum arénisé ;
- des sables argileux verts ;
- des boues organiques noires.

La lithologie détaillée des boues organiques a été

abordée à partir de plusieurs carottes prélevées à différents points de lagune pour lesquelles des corrélations stratigraphiques ont été établies. Les résultats permettent de déterminer 4 principales phases dans l'évolution de la lagune :

La phase A correspond à une phase de sédimentation sableuse précédant la fermeture complète de la lagune vers 2900 av. J.-C.

La phase B est caractérisée par le dépôt de vases carbonatées, de gypse et de nombreux lits sableux liés à des ouragans. Elle est interprétée comme une période climatique sèche accompagnée d'une forte activité cyclonique jusque vers 800-500 av. J.-C.

La phase C est dominée par la sédimentation de vases organiques. Elle correspond à une période humide marquée à la fois par une baisse de la salinité de la lagune et une baisse de la fréquence des ouragans jusque vers 900 à 1000 ap. J.-C.

La phase D est marquée par une alternance de vases carbonatées et de lits grossiers liés à l'érosion anthropique des versants et à l'exploitation de la lagune en saline.

L'enregistrement pollinique de l'étang de Grand-Case montre, tout au long de la séquence, une végétation caractéristique des « forêts sèches » avec, au sein de cette grande tendance, des alternances de phases plus humides. La couverture forestière disparaît avec la période coloniale, à partir du 17^{ème} siècle. Les premières modifications anthropiques du milieu végétal sont décelables dès la phase B et attribuables à l'occupation précéramique. En revanche la phase C, correspondant à l'émergence de la culture saladoïde, apparaît dans le diagramme pollinique comme une phase d'arrêt de l'exploitation du milieu entre 200 av. J.-C. et 400 ap. J.-C. Ce phénomène est probablement lié à un changement des milieux exploités. En effet les premières populations saladoïdes sont localisées dans l'intérieur des terres sur le site de Hope Estate alors que les occupations précéramiques colonisaient les zones côtières.

■ Premiers résultats sur les modifications des paléo-environnements et les occupations amérindiennes.

La confrontation des deux référentiels chronologiques établis témoigne d'un synchronisme entre les phases culturelles et les changements climatiques durant l'Holocène récent.

Durant la phase A, qui se termine par la fermeture de la lagune vers 2900 av. J.-C., l'occupation humaine est inconnue sur l'île.

La phase B, définie comme une période climatique sèche accompagnée d'une forte activité cyclonique, couvre la période précéramique jusque vers 500 av. J.-C.

La phase C, plus humide avec une diminution des cyclones, — voit l'émergence des populations saladoïdes vers 500 av. J.-C., même si les groupes

précéramiques ont pu se maintenir jusque vers la fin du I^{er} siècle. Cette phase C couvre toute la période Saladoïde et se termine vers 900 ap. J.-C.

La phase D est également mise en parallèle avec un changement culturel signalé par les occupations post-saladoïdes. Cette phase D voit également l'arrivée des européens, relevée dans les sédiments par l'exploitation de la lagune en saline.

Le modèle climatique et culturel de l'île de Saint-Martin montre donc une certaine corrélation entre les phases climatiques et l'occupation humaine. Ainsi, il semble que l'apparition des premières populations durant la période précéramique se produise lors d'une phase climatique plutôt hostile. En revanche, la migration saladoïde semble portée par des conditions climatiques plus humides et donc plus favorables à l'implantation humaine. La disparition de cette culture, qui aura duré plus de mille ans, concorde également avec la fin de la période humide et le début d'une période plus sèche associées à de nouvelles sociétés. Ces variations environnementales, qu'elles soient favorables ou défavorables, ont pu influencer sur les sociétés précolombiennes mais il ne faut pas négliger l'importance des facteurs internes aux sociétés préhistoriques tel que les problèmes socio-économiques, les migrations, les maladies.

On part du postulat que le modèle de Saint-Martin reflète les grandes tendances culturelles et climatiques de l'archipel des Petites Antilles pour la fin de l'Holocène. Si l'on élargit l'aire géographique jusqu'à la Méso-Amérique, la séquence sédimentaire du lac Punta Laguna sur la péninsule du Yucatan, met en évidence une phase de sécheresse à partir de 800-900 ap. J.-C. L'effondrement de la civilisation Maya durant cette période serait, en partie, due à cette phase de sécheresse qui a mis à mal une agriculture dépendante d'une certaine pluviométrie. Ainsi les grands changements culturels dans le bassin caribéen autour du IX^{ème} siècle de notre ère, pourraient être liés à des modifications climatiques.

■ La mission de terrain 2004 et les analyses en cours

Durant le cours de l'année et lors de la dernière mission de terrain certaines études ont été complétées: afin d'affiner les données stratigraphiques sur le sommet du remplissage de l'étang de Grand-Case, pour documenter plus précisément le dernier millénaire, un forage complémentaire a été effectué. Une carotte GC5 a été prélevée au carottier russe dans la partie orientale de la lagune, son étude est en cours, les résultats d'une série de 10 datations radiométriques ont permis de caler les carottes GC4, GC1 et CH1. Une synthèse des datations est maintenant disponible pour l'étang de Grand-Case.

Une campagne de levés altimétriques a été effectuée dans le secteur de la lagune de Grand-Case afin de caler en NGG les hauteurs d'eau et du cordon littoral,

la détermination des restes de mollusques et de crustacés s'est poursuivie pour les différentes carottes. Une campagne d'échantillonnage a été réalisée sur le terrain au cours de la dernière mission, l'étude de la faune d'ostracodes et l'analyse isotopique des coquilles (δO^{18} et δC^{13}) de la lagune de Grand-Case se poursuit,

les analyses polliniques de la séquence de Grand-Case (affinage de la résolution) ont été complétées. En revanche cette étude a été abandonnée pour la carotte CH1 provenant de la lagune de Chevrise car les pollens y sont très mal conservés. Seule la lithostratigraphie a été étudiée, elle montre de bonnes corrélations avec le remplissage de la lagune Grand-Case. L'analyse du contenu en microfossiles non-polliniques de la carotte SMGC-1A a fourni les premiers résultats,

L'échantillonnage de la flore s'est poursuivi afin de constituer une collection pollinique de référence, exploitable pour l'analyse des microfossiles végétaux. Des prélèvements ont été réalisés dans différents milieux. Une carte de la végétation actuelle de l'île est en cours,

les résultats des sondages pénétrométriques réalisés sur l'étang Rouge, situé sur la péninsule des Terres Basses au sud, ont été pris en compte dans l'étude globale du remplissage des étangs de l'île, du point de vue archéologique, le gisement précéramique de L'Etang Rouge a été documenté par des investigations de terrain (opération préventive).

■ Programme d'étude 2005

De nouvelles études sont envisagées dans le cadre de la dernière année du programme et la majeure partie des analyses se poursuit :

d'une façon générale, les analyses sur les carottes seront complétées ou affinées : sédimentologie, palynologie, étude des ostracodes, carbonates, malacologie,

de nouvelles datations radiométriques sont prévues de manière à compléter le maillage de dates sur les carottes déjà prélevées. Ce programme de datation permettra d'affiner la chronologie absolue des principales phases de lagune de Grand-Case. Des échantillons de la carotte GC45, prélevée lors de la dernière mission, seront datés,

poursuite de la collection de référence sur la flore et établissement de la carte de la végétation actuelle de l'île,

concernant l'étude de la faune d'ostracodes fossile et l'analyse isotopique des coquilles (δO^{18} et δC^{13}) de la lagune de Grand-Case, un référentiel basé sur la population actuelle d'ostracodes — afin de les comparer avec les ostracodes fossiles issus des carottes — est en cours d'établissement. Il correspond à la mesure mensuelle de la température de l'eau (- 20 cm sous la surface), de la salinité et du prélèvement d'ostracodes sur trois sites : la lagune de Grand-Case, la saline d'Orient et baie de l'Embouchure. La hauteur d'eau est également levée

pour l'étang de Grand-Case. Ces sites correspondent à trois milieux marins et lagunaires différents. Les prélèvements d'ostracodes sont effectués suivant le protocole établi par P. Carbonel : tamisage et coloration des échantillons. L'acquisition de ces données a commencé en mai 2005 et devrait se poursuivre jusqu'en septembre 2006. La composition isotopique de l'oxygène des coquilles d'ostracodes fluctue en effet en fonction du bilan évaporation/précipitation de la lagune. L'analyse devrait ainsi permettre une approche quantifiée des paléoclimats. Elle sera effectuée au Département de Géologie et Océanographie (DGO) de l'université de Bordeaux I,
L'étude bibliographique destinée à replacer l'enregistrement paléoclimatique obtenu à Saint-Martin

dans un cadre régional large est à poursuivre, du point de vue archéologique, des résultats radiométriques (une vingtaine de datations) sont attendus pour le gisement précéramique de L'Etang Rouge afin d'interpréter correctement les modalités de l'occupation humaine. Des investigations sont prévues sur le site post-saladoïde de Baie Blanche situé sur l'îlet Tintamarre à l'est de Saint-Martin.

Dominique BONNISSENT

Avec la collaboration de l'équipe de recherche,
P. Bertran (INRAP), P. Carbonnel (DGO),
D. Galop (CNRS), D. Imbert (UAG Guadeloupe),
N. Serrand (MNHN), C. Stouvenot (SRA)

GUADELOUPE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 0 4

Chronologie

PRE : Epoque précolombienne
COL : Epoque coloniale
MUL : Multiple

Nature de l'opération

DIA : Diagnostic
FP : Fouille programmée
PC : Projet collectif de recherche
PI : Prospection inventaire
PT : Prospection thématique
SD : Sondage
SU : Sauvetage urgent

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Autre association
ASS : Autre association
BEN : Bénévole
CDD : Contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : Collectivité territoriale
EN : Education nationale
INRAP : Institut national de recherches archéologiques
préventives
MAS : Musée d'association
MCT : Musée de collectivité territoriale
MET : Musée d'Etat
MUS : Musée
SDA : Sous-direction de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur
SRA : Service régional de l'archéologie

GUADELOUPE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'Archéologie

2 0 0 4

NOM	TITRE	FONCTION
Antoine CHANCEREL	Conservateur régional de l'archéologie	Chef de service
Marie-Armelle PAULET-LOCARD	Ingénieur d'études	Archéologie préventive (urbanisme) et coloniale
Arlette SERIN	Technicien des services culturels et des bâtiments de France	Suivi des conventions, gestion, comptabilité
Christian STOUVENOT	Ingénieur d'études	Carte archéologique archéologie préventive et précolombienne
Tristan YVON	Technicien de recherche	Carte archéologique archéologie préventive et coloniale